

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Ouvriers japonais, par M. Maurice Ansiaux. — Législation bancaire à l'étranger, par M. Paul Berryer. — Chronique : Le marché de céréales en juin 1936. La balance des paiements des Etats-Unis. — Statistiques.

OUVRIERS JAPONAIS

par M. Maurice Ansiaux,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

La question de la concurrence japonaise reste au premier plan de l'actualité économique internationale. Cette concurrence est un des obstacles — entre beaucoup d'autres sans doute — auxquels se heurte le rétablissement de relations commerciales tolérables entre les divers Etats du globe. L'opinion générale, et elle n'est pas erronée, est que le péril nippon a son origine dans le coût réduit à l'extrême de la main-d'œuvre. Il faut ajouter que le développement très rapide de la population japonaise est, de toute évidence, la cause initiale de l'offre surabondante et de la dépréciation des services des travailleurs. Cause initiale, mais non unique, ainsi que nous allons le voir. Il convient toutefois de n'en pas sous-évaluer l'importance.

Dans un livre paru en 1930 (1), M. Etienne Dennery donne quelques chiffres relatifs à l'accroissement de la population de l'Empire japonais. N'en citons que quatre, ils sont d'une éloquence suffisante. 1872 : 33.110.796; 1908 : 49.588.804; 1926 : 60.684.307. En 1934, le chiffre de 67 millions serait atteint : il représente 169 habitants par kilomètre carré (2).

Ce qui est le plus remarquable dans ce phénomène, c'est qu'« avant la révolution de Meiji de 1867, qui orienta définitivement l'Empire du Mikado vers l'Occident, la population nipponne semble être restée,

pendant plus d'un siècle, stationnaire ». Il est étonnant qu'une révolution politique et sociale, à vrai dire très profonde, ait pu imprimer à cette natalité stagnante une expansion aussi extraordinaire. En 1926, le taux s'en élève jusqu'à 34 pour mille. Evolution inverse de celle à laquelle obéissent les nations civilisées de l'Occident. D'où vient ce contraste?

Nous serions tenté de dire que la reprise de la natalité japonaise est le fruit d'une mystique nationale dont l'essor a été contemporain de la transformation de l'Etat. A cet essor, le gouvernement a coopéré, et ceci ne laisse pas non plus d'être surprenant. Nous ne voyons jamais, en Europe occidentale, les gouvernements obtenir de tels résultats, si intensive que soit leur propagande contre la dénatalité. M. Dennery fait cependant observer qu'il y a eu chez les insulaires d'Extrême-Orient action conjointe de l'Etat et de la religion : « ne pas avoir d'enfants est un sacrilège et... le Code criminel interdit comme un crime l'avortement, largement toléré sous les Tokugawa (3) ».

Quoi qu'il en soit, il est tout naturel que le pululement des habitants de ces îles peu propres à la culture, et où les salaires agricoles sont dérisoires, détermine un afflux de travailleurs des deux sexes vers les industries. Cette constatation suffirait déjà à nous convaincre que des manœuvres spéciales n'ont été

(1) ET. DENNERY, *Foules d'Aste*, 1930, p. 24, n. 1.

(2) F. MAURETTA, *Aspects du développement industriel au Japon*, Genève, 1934, p. 64.

(3) ET. DENNERY, *op. cit.*, p. 26.

nullement nécessaires pour favoriser l'exportation massive des produits du pays.

On a dénoncé en Europe le *dumping social* japonais. M. Fernand Maurette, sous-directeur du Bureau international du Travail, a fait sur place une enquête au sujet de ce prétendu *dumping*. Les résultats de l'enquête, qui ont été publiés en 1934 (4), sont nettement négatifs. L'auteur est très catégorique : « ... On peut appeler *dumping social* une opération qui consisterait à accroître les chances d'exportation des produits nationaux en diminuant leur prix de revient par l'abaissement des conditions du travail dans les entreprises qui les fournissent, ou par le maintien de ces conditions à des niveaux bas, si elles y sont déjà. Si cette définition est admise, nous déclarons : il n'y a pas au Japon de *dumping social*. » Et il justifie son affirmation dans les termes que voici : « Les conditions du travail n'ont pas été aggravées dans les grandes usines exportatrices pour diminuer le prix de revient. Au contraire, à mesure que la production y gagnait en rationalisation et en technicité, à mesure que l'écoulement des produits se faisait mieux, ces conditions du travail ont été améliorées. » En d'autres termes, il n'y aurait pas eu *perte de substance*. Ce qui vient d'ailleurs corroborer cette opinion autorisée, c'est le fait que toute perte de substance entraîne une diminution de la capacité productive. A-t-elle eu pour effet d'entamer les capitaux matériels, notamment par suite d'insuffisance de l'amortissement, c'est la puissance de l'outillage qui est compromise. S'agit-il, comme on a prétendu que c'était le cas au Japon, d'une diminution de la force et de la santé physiques des ouvriers, c'est le « capital humain » qui voit s'amenuiser sa capacité productive. On ne tarderait guère à s'en apercevoir. Il y a bien, au Japon, quelques exemples de rendement médiocre cités par divers auteurs, tel celui des femmes et notamment des jeunes ouvrières qui ne vont à l'usine que jusqu'au jour de leur mariage, mais ces exemples ne sont pas un signe de déclin de la force-travail et l'emploi très développé de la main-d'œuvre féminine n'a pas de rapport avec le progrès des exportations (5).

Ici, il convient d'insister, d'autant plus que différents économistes spécialisés dans les problèmes d'Extrême-Orient ont apporté des faits qui ne doivent pas être passés sous silence. C'est ainsi qu'une Américaine, Mrs. Orchard, écrit en 1929 que l'on emploie à peu près trois fois plus de travail au Japon qu'aux États-Unis pour la même production (6). Bien que l'ouvrier américain reçoive un salaire journalier quatre fois supérieur au salaire japonais moyen pour la même durée de temps, le coût moyen du travail par livre de fils en Amérique n'est que de 39 p. c.

(4) F. MAURETTE, *op. cit.*, p. 59.

(5) En 1926, les usines ou ateliers japonais employant plus de 5 personnes occupaient 981.361 femmes et 893.834 hommes, donc 51,3 p. c. de femmes contre 48,7 p. c. d'hommes. La proportion des femmes de moins de seize ans était de 23,5 p. c. (DENNERY, *op. cit.*, p. 67).

(6) Mrs. D.-G. ORCHARD, *An analysis of Japan's cheap labor. Political Science Quarterly*, vol. XLIV, 1929.

plus élevé que le coût japonais correspondant. Elle ajoute : « Les usines ont un personnel trop nombreux ; le travail est à bon marché, mais peu productif et cela à un tel degré que le bon marché en est par là compensé ; les frais spéciaux (*extra labor costs*) réduisent encore plus la marge d'avantage ; et il y a quelques usines américaines qui, en dépit d'un salaire moyen quatre fois plus élevé, produisent à un coût moindre de main-d'œuvre par livre de produit. » Un économiste anglais, M. Hubbard, pense que dans le Lancashire aussi, la plus haute productivité moyenne a largement neutralisé l'avantage concurrentiel dans les marchés du monde dont le Japon jouissait du chef de son échelle généralement plus basse de salaires (7).

Mais il se fait que, plus récemment, *la situation a changé en faveur du Japon*. M. Maurette attribue nettement cette amélioration décisive à la circonstance que « le rendement de l'ouvrier japonais dans les grandes usines a, sans aucun doute, fait des progrès considérables, si bien que ce qui était vrai en 1926 — il faut 5 ouvriers japonais pour faire la besogne de 2 ouvriers anglais (8) — ne l'est plus en 1934. Cette augmentation du rendement, on la doit certes au perfectionnement de l'outillage et du machinisme. On la doit aussi à l'application généralisée et attentive de méthodes soigneusement étudiées pour bien organiser le travail de la main-d'œuvre, en lui faisant produire son maximum d'efficacité avec le minimum d'effort et, d'autre part, pour fortifier les muscles et les organes de l'ouvrier par une alimentation rationnelle (9). » Moyennant ces efforts systématiques des grands établissements, non seulement la productivité de l'ouvrier a été sensiblement accrue, mais les conditions du travail ont pu être améliorées.

Il semble bien que cette rénovation industrielle du Japon ait été la suite de la crise économique qui a éclaté là-bas dans l'industrie textile dès 1927. Cette crise grave que M. Hubbard regarde comme un legs du *boom* qui a suivi la guerre, a entraîné la liquidation d'entreprises malsaines qui avaient évité la liquidation jusqu'à cette date. En 1931, une loi institua le contrôle du gouvernement sur l'industrie (*Staple Industries Control Act*). Contrôle qui avait pour objet d'éliminer la concurrence excessive, source de gaspillages, ainsi que de promouvoir, de soutenir et de surveiller les cartels industriels (10). Pareille intervention est assez radicale, mais moins insolite dans l'Empire nippon qu'ailleurs, du fait que le gouvernement, dès le début de l'ère nouvelle, a assumé une mission de promotion et de paternalisme inconnue, surtout à ce point, dans les contrées de civilisation blanche. Toujours est-il qu'elle n'a point entravé la rationalisation du travail industriel qui, ainsi qu'on vient de le voir, a eu lieu vers la même

(7) G.-E. HUBBARD, *Eastern industrialization and its effect on the West*, Oxford, 1935, p. 112.

(8) Rapport de la *Cotton Yarn Association* de Manchester (1926).

(9) *Op. cit.*, p. 33.

(10) *Op. cit.*, p. 55.

époque et doit être envisagée, au même titre que la loi précitée, comme le contre-coup de la crise ou pour mieux dire comme un effort de redressement en présence du marasme des affaires. Le fait est qu'un tournant décisif, suivant Hubbard, se serait produit dès le second trimestre de 1932, la production n'étant d'ailleurs jamais tombée au-dessous du niveau de 1928.

Ce qui complique et obscurcit la situation économique du Japon, c'est la coexistence d'une petite industrie très peu évoluée et de grands établissements modernisés à outrance. Il n'est pas douteux que les conditions du travail : rendement, rémunération sont loin d'être les mêmes dans les deux groupes industriels. On remarquera que la grande industrie prend à l'exportation une part prépondérante, mais non exclusive.

Faut-il se contenter de moyennes, étant donné qu'elles ne laissent pas toujours des impressions très justes et qu'elles effacent des différences significatives? Les statistiques le font, il est vrai, tout au moins dans la forme où nous les trouvons dans la documentation européenne. La *Revue internationale du Travail* nous fournit néanmoins, sur les enquêtes japonaises officielles de 1926 à 1934, des renseignements dont l'intérêt est indéniable. Ainsi, nous apprenons que d'après l'enquête de 1926, le revenu mensuel de 4.800 familles d'ouvriers et d'employés s'élevait à 100 yen au maximum et que plus de la moitié de ce revenu provenait des gains du mari (11). Le collaborateur de la *Revue* fait tout de même observer que « les moyennes générales données (par les enquêtes précitées) sont... profondément influencées par les conditions dont jouissent les ouvriers les mieux rémunérés ». Une diminution sensible des gains a eu lieu depuis 1926-1927; mais le salaire réel a mieux résisté, semble-t-il. La statistique enregistre un fléchissement des dépenses d'alimentation qui est dû, pour une large part, à la baisse du prix du riz. Par contre, si les frais de logement ont un peu diminué pour les employés, ils ont un peu augmenté pour les ouvriers. Le coût de l'habillement a fléchi pour les uns et les autres entre 1926 et 1934 et, de part et d'autre, les dépenses diverses sont d'un pourcentage plus élevé à la seconde de ces dates, ce qui témoigne plutôt d'une légère amélioration du niveau de vie. Ces dépenses diverses passent pour les employés de 32,48 p. c. en 1926-1927 à 35,72 p. c. en 1934 et pour les ouvriers de 28,65 p. c. à 33,74 p. c. aux mêmes dates respectivement. La *Revue* estime néanmoins que le pourcentage élevé des dépenses alimentaires (environ 31 à 32 p. c. pour les employés, 34 p. c. pour les ouvriers) est l'indice d'un niveau de vie « extraordinairement bas » (12).

* * *

En somme la question du coût de l'alimentation de l'ouvrier japonais est d'importance primordiale et il faut y regarder de plus près. Le fait qu'il grève lour-

dement le budget de cet ouvrier peut s'expliquer de deux manières : ou bien sa nourriture est onéreuse parce qu'il mange beaucoup et des denrées de choix, ou bien ce pourcentage s'explique par le taux trop faible de son salaire.

Cette seconde explication est seule fondée; la première serait en contradiction flagrante avec tout ce que l'on sait de la sobriété des jaunes.

Mais alors reparait et se pose à nouveau le point essentiel de savoir si cette alimentation n'est même pas insuffisante à reconstituer les forces productives de l'ouvrier japonais. Il est d'autant plus légitime d'interroger les faits sur ce point que le collaborateur de la *Revue internationale du Travail* fait encore la remarque que voici : « De façon générale, plus le pourcentage des dépenses de céréales est élevé, plus on est fondé à en conclure que le niveau de l'alimentation est bas et inversement. Ce pourcentage est très élevé au Japon comparativement aux pays occidentaux. En 1933-1934, la consommation de riz par tête d'habitant a été à peu près la même dans toutes les catégories de revenus. On l'estime à un peu plus d'un to japonais (soit environ 18 litres par mois) (13). »

N'avons-nous donc pas eu tort d'admettre, avec M. Maurette, qu'il n'y a pas eu de *dumping social* au Japon, en ce sens du moins que le salaire y aurait été maintenu à un taux trop bas? En somme, le tout est de savoir si, oui ou non, l'ouvrier japonais est sous-alimenté.

Une étude très intéressante du Dr H. Weiss, de Berlin, va nous éclairer à ce sujet (14). Le Dr Weiss est en plein accord avec M. Maurette. Il affirme que « le mode d'alimentation japonais n'est point une alimentation insuffisante et ne correspond pas du tout avec ce que l'on se représente chez nous comme le *Kuli-standard* (l'étalon de vie des coolies) ». Elle n'est, selon lui, qu'une autre façon de vivre. Mais ce genre d'existence est beaucoup plus économique, surtout dans la *production d'aliments*, que ce n'est le cas dans les pays occidentaux.

Il serait trop long de reproduire ici toute la démonstration de la thèse du Dr Weiss : qu'il nous suffise de mettre en relief l'essentiel.

Dans l'alimentation humaine, il est un facteur qui ne peut être remplacé par aucun autre, c'est l'albumine. Or, les sources d'albumine sont ou animales ou végétales. En Allemagne, la consommation tire cet indispensable élément des plantes à concurrence de 53,6 p. c. et des animaux à raison de 46,4 p. c., soit de 22,1 p. c. pour la viande, de 19 p. c. du lait et dérivés, etc. Au Japon, au contraire, l'albumine est fournie à raison de 69 p. c. par les plantes (soit pour 28 p. c. du riz, 21 p. c. des haricots dits soya et 15 p. c. des légumes et fruits) et à raison de 31 p. c. par les produits animaux (soit pour 28 p. c. par le poisson). Le contraste est frappant. Si l'on fait abstraction du

(13) Art. cit., p. 717, texte et note 2.

(14) Dr H. WEISS, *Unterschiede japanischer und westlicher Ernährung, ein Kapitel zum Verständnis japanischer Wirtschaftsgestaltung in Wirtschaftsdienst, Heft 22* (31 mai 1935, pp. 733 et suiv.).

(11) *Revue internationale du Travail*, 1935, tome II, pp. 705-722.

(12) Art. cit., pp. 708-714.

riz destiné surtout à donner des hydrates de carbone, mais qui est inférieur à la pomme de terre en ce que celle-ci donne deux fois plus d'amidon, la consommation japonaise emprunte son albumine principalement au soya et au poisson; la consommation allemande — assez bien représentative en cela de la consommation européenne — demande près de la moitié de l'albumine aux produits animaux et surtout à la viande, au lait, au fromage.

Partant de ces données, le D^r Weiss montre que la fève de soya renferme 40 p. c. d'albumine, soit une teneur double de celle de nos haricots. Sa teneur en huile est considérable, mais la cuisine extrême-orientale utilise le soya à la confection de multiples aliments, en fait notamment une sorte de fromage appelé *tofa*, une pâte appelée *miso* qui ressemble à la viande, enfin une sauce que les Japonais nomment *shoyu* et les Chinois *djiang-yu* et qui, non contente de procurer de l'albumine au consommateur, y ajoute la salaison. En un mot, le précieux haricot joue, au Japon, à peu près le rôle du lait en Allemagne.

Ce qui achève de conférer au Japon une véritable supériorité, c'est l'énorme consommation de poisson dont le rendement total en albumine, suivant M. Weiss, excède celui de la viande en Allemagne : ici, 3.200.000 tonnes, là près de 5.000.000; ici 50 kilos par tête d'habitant, là 80 kilos. On saisira toute l'importance de ce second facteur de l'alimentation nipponne lorsque l'on saura que plus de 40 p. c. du produit mondial de la pêche maritime échoit au Japon. Or, il est évident que la pêche maritime envisagée comme succédané de l'élevage du bétail permet une économie considérable de terre de culture. Celle-ci est très chichement mesurée aux Nippons : qu'à cela ne tienne, ils exploiteront l'immensité des mers. Les Allemands consomment une quantité de saindoux et de graisse que notre auteur juge d'ailleurs excessive. Elle nécessite une quantité correspondante de pores qui ont besoin, pour se nourrir, d'une sérieuse fraction du produit de la terre cultivable. Joignez à cela qu'un grand nombre de chevaux de ferme sont indispensables, dont la nourriture réclame en outre des cultures d'une certaine importance. De là, enfin, cette conséquence qu'en 1933, l'Allemagne a eu un excédent d'importation d'aliments et de fourrage de plus de 1 million de tonnes; l'excédent correspondant du Japon n'a été en nombre rond que de 350.000 tonnes. Pour conclure, le D^r Weiss calcule et compare le coût respectif de l'alimentation dans les deux pays et assure qu'il est deux fois plus élevé en Allemagne qu'au Japon.

Que la dépréciation du yen procure temporairement une prime aux exportateurs nippons, le fait n'est pas pour étonner. Cette prime venant s'ajouter aux autres causes ci-dessus énumérées du bon marché extrême de la vie au Japon, il s'ensuivrait que le prix-or de la nourriture ne s'élèverait dans cette contrée qu'à environ 20 p. c. du coût de cette dernière en Allemagne. Logement et vêtement y représentent aussi des dépenses sensiblement plus

faibles. Tous ces faits réunis expliqueraient que les gains mensuels de l'ouvrier nippon atteignent seulement 40 à 50 yens, soit 32 à 40 reichsmarks, alors que l'ouvrier allemand gagne par mois environ 200 reichsmarks. Toutes ces estimations sont, sans doute, purement approximatives et cela d'autant plus que, comme le fait remarquer M. Maurette, les ouvriers japonais reçoivent souvent de leurs employeurs des avantages indirects dans l'examen desquels il serait trop long d'entrer ici. Ils sont, du reste, très irréguliers et variés. Mais il ne faudrait pas les considérer comme négligeables.

* * *

En résumé, si l'étude du D^r Weiss ressemble quelque peu à une thèse et laisse dans l'ombre certains éléments de nature à la contrarier, elle apporte au problème de la concurrence japonaise dans le domaine industriel, des éclaircissements d'un réel intérêt. De portée pratique, elle n'en a guère. On ne voit pas bien les Européens devenir ichtyophages et consommateurs convaincus de soyas.

Seulement, envisagée sous un jour nouveau, la concurrence japonaise demeure sans contredit assez inquiétante. Nous savons, assurément, grâce à l'enquête de M. Maurette, que le sort du travailleur japonais tend à s'améliorer. Mais c'est en fonction du progrès mécanique qui permet de raccourcir les journées de travail, tout en dégageant le coût de production. Si la Convention de Washington, qui accordait aux Japonais la semaine de cinquante-sept heures, n'est pas encore ratifiée par le gouvernement de Tokio, la disparition des longues journées se réalise par degrés, sauf dans les petites entreprises artisanales qui, il est vrai, prennent une certaine part à l'exportation.

Ce n'est donc pas du côté de la réduction des heures de travail que l'on peut espérer une atténuation de cette concurrence extrême-orientale. Elle viendra tôt ou tard, mais partiellement, du renchérissement relatif de la vie, au fur et à mesure que la dépréciation extérieure du yen gagnera l'intérieur. Cependant, d'après ce que l'on vient de voir, la nourriture, le logement, le vêtement resteront moins coûteux. Une personnalité importante du monde des affaires, M. Keinosuke Zen, l'a déclaré à M. Maurette : « Le Japon est une contrée surpeuplée, étroite et pauvre en ressources naturelles, alors que, par ailleurs, la liberté d'émigration lui est interdite. Par suite, ses travailleurs ont à travailler plus durement que partout ailleurs pour se procurer les moyens de vivre, eux et leur famille, même en sacrifiant tout confort; ils n'ont pas le choix : vivre durement ou mourir... (15). »

Situation tragique et qui ne laisse pas d'être dangereuse pour le reste du monde.

(15) *Op. cit.*, p. 40. Les Japonais n'ont, du reste, pas le goût de l'émigration. Ce sont des Chinois qui émigrent en masse en Mandchourie, non des Japonais, qui n'y exercent guère que des professions commerciales, techniques et financières ou des fonctions administratives. Cf. sur ce point DENNERY, *op. cit.*, pp. 99 et suiv. Cf. aussi *La Mandchourie. Son rôle économique. Son avenir* (*L'Information*, numéro du 5 décembre 1931).

LÉGISLATION BANCAIRE A L'ÉTRANGER

par M. Paul BERRYER,

Docteur en droit.

Les trois lois bancaires suisse, allemande et américaine que nous avons examinées dans de précédents articles ne font d'innovations que sur des points accessoires; mais, dans l'ensemble, elles se ressemblent beaucoup entre elles comme elles ressemblent aux différentes lois de contrôle des banques qui ont vu le jour après la guerre.

D'après leurs exposés de motifs ou leurs commentaires, ces législations ont deux buts principaux au sujet desquels la distinction n'est souvent pas faite assez soigneusement :

- 1° La sécurité des déposants;
- 2° La bonne administration du crédit.

1° SÉCURITÉ DES DÉPOSANTS.

Etant donné le rôle du banquier dans le mécanisme des échanges et des productions et étant donné l'ampleur prise par les dépôts des banques commerciales, il y a un intérêt tout particulier à ce que le banquier, plus que tout autre commerçant, tienne ponctuellement ses promesses. Dans le monde libéral du XIX^e siècle, les entreprises bancaires se sont constituées et développées librement. Comme des plantes dans des climats divers, elles ont poussé dans des conditions très différentes selon les pays et les régions. Les classer avec un certain degré de précision exigerait tout un traité comme la botanique. Cette classification n'aurait d'ailleurs qu'un intérêt historique, puisque désormais dans la plupart des pays la loi s'est prononcée. Banques de dépôt, caisses de paiements, caisses de virements, bureaux des chèques postaux, banques commerciales, caisses d'épargnes, comptoirs de change, *investment trusts*, sociétés financières, *holding companies*, agents de change, sociétés de crédit, sociétés de capitalisation ou d'assurance sur la vie, toutes ces entreprises exercent une certaine activité bancaire en ce sens qu'elles se font intermédiaires responsables entre celui qui a de l'argent disponible et celui qui a besoin de disposer d'argent. Cependant, le terme de « banque » ou « banquier » avait généralement servi à désigner celui qui offrait publiquement de recevoir de l'argent en dépôts à vue ou à court terme. Cet usage fut consacré par la loi. Les banques, qui étaient en même temps des *investment trusts* ou des *holdings*, durent séparer ces fonctions différentes. Ensuite, les dépôts ainsi mis à part, purent être traités distinctement par la loi. Les banques de dépôt furent soumises à un règlement spécial concernant le contrôle des écritures, la rédaction

et la publication des situations et bilans. Il faut que non seulement les associés, mais surtout les déposants et le public à qui on offre de prendre son argent en dépôt, y voient plus clair qu'avant. Les gérants sont rendus plus attentifs et leur désir de gain est refréné parce qu'avec la responsabilité, le risque final de perte est mieux précisé. Mettre son argent à la banque est devenu un besoin aussi élémentaire dans une société évoluée que l'alimentation et le logement; c'est à la banque que la grande partie de l'épargne se forme d'abord. Pour le public qui n'a jamais pénétré dans la coulisse, le banquier qui ne peut pas restituer l'argent qu'on lui a remis est coupable d'abus de confiance; c'est vrai aussi pour le juriste de droit pénal qui garderait la pure notion du dépôt. Pour le profane en la matière, la banque n'est pas une affaire privée, il n'y a guère de différence entre l'Etat et la Banque d'émission ou entre la Banque d'émission et une grande banque. Ainsi la faillite d'une banque affecte triplement l'ordre public, moralement par le scandale de son côté criminel, socialement par la perte de l'épargne et économiquement par le désordre économique local qui est créé.

Les dispositions du droit commercial dans une société économique en progression expérimentale continue doivent évidemment être revues, refondues, élaguées, clarifiées de temps à autre. C'est ce qui a été fait dans de nombreux pays et notamment en Belgique depuis la crise dans plusieurs domaines importants : bourses, agents de change, émissions publiques, prêts hypothécaires, etc.

Que le droit commercial cherche à se préciser et à s'améliorer dans le domaine des opérations de banque, que les droits et obligations du banquier soient prévus et fixés pour un grand nombre de cas ou hypothèses futurs, c'est parfait. Mais on a, en outre, demandé à la loi de remplir un autre rôle. Au lieu de se borner à dire et à sanctionner le droit, elle donne au débiteur-banquier quelques moyens pratiques pour ne pas être amené à manquer à ses obligations. De là peut naître une confusion dans les responsabilités, c'est-à-dire dans la portée juridique des obligations, que, d'autre part, on s'efforçait de bien définir. S'il y a des règles légales de gestion, celui qui aura géré en s'y conformant pourra-t-il encourir des reproches? L'obligation de restituer le dépôt ou de rembourser le prêt qui était jusqu'ici « pure et simple » et très claire ne devient-elle pas discutable dans certaines circonstances et conditionnelle?

Ces règles de gestion, qui ont été reprises dans presque tous les pays qui ont légiféré depuis la guerre, sont connues sous le nom de « pourcentages » ou « rapports ». Il y a d'abord le rapport entre les fonds propres (capital et réserves) et les engagements vis-à-vis des tiers. La loi le fixe soit en disant que les fonds propres devront s'élever à autant pour-cent des engagements vis-à-vis des tiers ou à autant pour-cent du total des engagements ou bien en disant que le total des engagements ne pourra dépasser un multiple des fonds propres.

Le total des engagements peut représenter au maximum un multiple des fonds propres égal à dix fois en Roumanie (les dépôts seuls sept fois), loi de 1934; quinze fois à Costa-Rica, loi de 1933; dix à vingt fois en Suisse (selon la nature des engagements), loi de 1934; onze fois au Danemark, loi de 1930; dix fois en Norvège, loi de 1924; vingt et une fois en Italie, loi de 1926. En Allemagne, comme en Belgique et comme en Italie d'après la nouvelle loi, le multiple n'est pas fixé, c'est la commission de surveillance qui le fixera.

Il y a ensuite un minimum fixé pour le crédit accordé à la même personne. Ce minimum est fixé soit en chiffres absolus, soit le plus souvent en pourcentages des fonds propres. Il est fixé en Grèce, loi de 1931, à 20 p. c. des fonds propres; en Roumanie à 10 p. c.; à Costa-Rica à 10 p. c.; en Italie, loi de 1926, à 20 p. c.; en Tchécoslovaquie à 10 p. c., loi de 1932; au Danemark à 35 p. c., en Norvège à 4 p. c.

Mais le rapport le plus important et qui est le plus discuté est celui dénommé *cash ratio*, c'est-à-dire le rapport ou pourcentage de liquidité. Dans sa forme la plus simple, c'est un rapport entre le total des engagements, c'est-à-dire du bilan, et l'argent disponible sous forme de billets ou d'avoirs à la Banque d'émission. Souvent, c'est le total des dépôts qui forme la base du pourcentage. Aux Etats-Unis, la loi fédérale a fixé, selon les cités, le minimum obligatoire à 10 ou 13 p. c. du total des dépôts à vue et à 3 p. c. des dépôts à terme. La loi de l'Etat de New-York fixe ce minimum, selon les cités, entre 4 et 12 p. c. des dépôts. Au Danemark, il n'est que de 1 à 3 p. c. (mais c'est sur les actifs mobilisables que porte le minimum obligatoire de 15 p. c. des dépôts); au Canada, les banques doivent avoir une réserve en compte à la Banque d'émission de 5 p. c. des dépôts; en Roumanie, l'encaisse minima doit être de 10 p. c. des engagements; en Grèce, de 12 p. c.; en Suisse, de 2,5 à 5 p. c. pour certains engagements spécialement bien gagés et à 10 p. c. pour les autres engagements; à Costa-Rica, l'encaisse et les comptes banquiers doivent s'élever à 40 p. c. des dépôts à vue. En Argentine, l'encaisse doit s'élever à 16 p. c. des dépôts à vue et 8 p. c. des dépôts à terme, les 2/3 de l'encaisse devant être détenus sous forme de compte à la Banque d'émission. Les lois bancaires allemande et belge prévoient également un *cash ratio* obligatoire en principe, mais elles ne l'ont pas fixé une fois pour toutes et pour tous.

Dans tous les pays évolués, l'administration du crédit et l'administration de la monnaie constituent un seul et même domaine encore mal exploré. Le billet au porteur de la Banque d'émission constitue un instrument monétaire puisqu'il est légalement libératoire. Tout chèque sur la Banque d'émission ou sur une banque connue constitue un instrument de crédit. Dans la pratique habituelle, aucune distinction n'est faite entre ces moyens de paiement. Posséder des fonds en espèce ou en banque, c'est absolument la même chose. La distinction entre un chèque sur une grande banque privée ou sur la Banque d'émission n'existe qu'à de très rares périodes de crise bancaire aiguë. Une certaine partie des ventes, notamment dans le commerce de détail, se règle par la cession de billets de la main à la main, tandis qu'une autre partie qui va toujours en augmentant se règle par des écritures en compte. Le compte-chèque, le compte courant, le dépôt à vue permettent au commerçant de faire tenir une partie de ses écritures par la banque et le met à l'abri des fuites de caisse. Les caisses des commerçants n'existent pour ainsi dire plus, elles forment ensemble une caisse unique chez le banquier. De même, les caisses des banquiers sont très réduites parce qu'ensemble, elles forment une caisse unique à la Banque d'émission. C'est grâce à ces différents teneurs de comptes superposés que la majeure partie des paiements se règlent par compensation. Théoriquement, si tout le monde avait son compte en banque, tous les paiements pourraient se faire par compensation. En réalité, tous les contrats en cours sur lesquels repose la vie économique d'une société ont deux grandes catégories distinctes d'objets : les valeurs nominales en créances ou les valeurs réelles. Toutes les valeurs nominales elles-mêmes et toutes les transactions en valeurs nominales n'ont pas de portée économique directe, elles n'ont qu'un but, faciliter les échanges des valeurs réelles. Cet échange de valeurs réelles, de plus en plus rapide et étendu, constitue la base de la vie économique d'une société. Par la division du travail, il satisfait ainsi le maximum de besoins au moindre effort. La banque de dépôt, telle qu'elle est définie par les récentes législations, est un organe indispensable que l'on a comparé au cœur; il pompe de certaines parties du public les disponibilités qui se forment et les répand dans les autres parties du public. Il n'y a là qu'une même opération. Sécurité des déposants et bonne distribution du crédit sont deux faces d'un même problème. Si le crédit est bien distribué, c'est-à-dire si les avances sont économiquement bien faites, le dépôt est sûr. Si la circulation est interrompue quelque part, c'est-à-dire que le crédit ne rentre pas en temps et lieu, il vaut mieux que ce défaut de circulation soit localisé et réparé immédiatement par une perte plutôt que d'affaiblir tout l'organe en remettant le remède à plus tard.

Dans ces conditions, si l'on considère une banque de dépôts isolément, on ne voit pas trop comment on peut, au point de vue de la sécurité des déposants, ordonner un *cash ratio*. Si le bilan est exact, si les actifs, qui sont des valeurs nominales, peuvent être négociés à leur parité sur le marché, la sécurité des dépôts est entière. Dans le cas contraire, ou bien le bilan n'est pas exact ou bien il faut balancer immédiatement la moins-value par une réduction de réserve ou même de capital. En améliorant les marchés des différentes valeurs nominales qui constituent les actifs des banques de dépôts, on ne voit pas comment une banque de dépôts convenablement gérée, prise isolément, pourrait faire courir des risques à ses déposants. Il suffit de publier mensuellement un bilan parfait. C'est donc dans l'organisation d'une sorte de marché des valeurs nominales dénommées « avances » ou « débiteurs » que les plus grands progrès pourraient être faits. Un marché de ce genre est évidemment spécial et compliqué, mais il est nécessaire. En Belgique, comme ailleurs, la crise économique a été abordée par les banques alors qu'il n'existait aucun marché pour cette catégorie d'actifs et il fallait ou exécuter ou renouveler les délais. Par la suite, il fallut recourir, comme ailleurs, à une reprise « anormale » de ces créances par la S. N. C. I. Depuis lors, la création de l'Institut de Réescompte et de Garantie apporte une solution provisoire. Sera-ce la formule de l'avenir qui sera adoptée également par d'autres pays? Il est plus que probable que, sous une forme ou l'autre, les avances en compte devront arriver à se négocier sur un véritable marché. Cela permettra d'assurer beaucoup mieux qu'un *cash ratio*, par l'exactitude des bilans, la liquidité des banques. Le *cash ratio* attache trop d'importance à l'échéance et à la mobilisation des créances. Si tous les actifs sont négociables au pair ou à leur valeur indiquée au bilan, la liquidité sera beaucoup plus solidement et plus généralement assurée.

La bonne administration du crédit, en tant qu'elle est considérée pour une banque isolée, est une question qui peut se confondre avec celle de la sécurité des dépôts; mais, dans ce cas, il faudrait employer une expression différente. L'expression « administration du crédit » devrait être réservée aux autorités monétaires qui exercent une action déterminante sur la politique de crédit. Elle embrasse à la fois les domaines de la Banque d'émission, des banques privées et du marché monétaire, c'est-à-dire des déposants ou du public. Il est évident que si l'on considère le bilan total des banques privées, il augmente dans une certaine période et se réduit ensuite. Ce fut le cas dans de nombreux pays pour la période d'avant la crise : augmentation avant la crise de 1925 à 1930, diminution de 1930 à 1935. On en conclut que les banques avaient accordé facilement des crédits de 1925 à 1930, c'est-à-dire fait de l'inflation de crédit, tandis qu'elles avaient fait de la déflation à partir de 1930. En réalité, elles ont été beaucoup moins agissantes qu'on ne le suppose souvent. Quoi qu'il en soit, il est

un fait certain que le *cash ratio* augmenta de beaucoup après la crise et cela ne suffit pas d'ailleurs à rendre les banques plus liquides. La banque la plus téméraire eût pu se liquider facilement en 1928, tandis que la plus sérieuse aurait eu toutes les peines à se liquider en 1932.

Si la loi fixe une fois pour toutes le *cash ratio* minimum obligatoire pour les banques, elle n'est donc pas agissante. Le *cash ratio* n'est un moyen de commande sur l'administration du crédit que si une autorité quelconque peut à loisir l'augmenter ou le diminuer. Ce pouvoir spécial pourrait être comme un troisième moyen d'agir sur le marché monétaire en dehors du taux d'escompte et des opérations sur le marché libre. Donner pouvoir à la Banque d'émission d'obliger les banques à avoir tant pour-cent de leurs actifs en compte chez elles, ou même tant pour-cent en effets de commerce, serait le moyen de les mettre tout entières sous sa dépendance. Aucun pays n'a poussé si loin le « crédit dirigé ». Dans ces trois pays, en Allemagne, aux Etats-Unis et en Belgique, le pouvoir de fixer un *cash ratio* a été attribué à la commission de contrôle créée par la loi (aux Etats-Unis, le *Board of Governors*). Mais en Allemagne et aux Etats-Unis, la loi a fixé le maximum du *cash ratio* qui pouvait être fixé par le règlement. Il semble, au surplus, que ce n'est qu'aux Etats-Unis que la législation ait envisagé ce pouvoir comme un moyen d'action sur l'administration nationale du crédit. Ce moyen ne portant d'ailleurs que sur les *member-banks* est encore limité par la loi qui ne permet pas au règlement du *Board* de descendre au-dessous du pourcentage actuel ni de dépasser le double. Avant de pouvoir mettre au point ce moyen d'agir sur l'administration du crédit dans son ensemble, le *Board* devra ajouter encore aux nombreux règlements existants de nombreux règlements nouveaux pour définir légalement les éléments du problème. Un premier point, qui est à la base du problème et que les Etats-Unis ont décidé au préalable, c'est l'interdiction de payer des intérêts sur des dépôts à vue. Lorsqu'un intérêt est payé sur des comptes de dépôt à vue, il s'accumule fatalement à ces comptes des montants de dépôts d'épargne très importants. Même en supprimant tout intérêt, les dépôts à vue comprendraient malgré tout une partie de dépôts d'épargne, mais au moins ils seront dégagés autant que possible. Et si l'on considère les dépôts à vue comme une monnaie scripturale qu'on veut régler, il faut commencer par pouvoir chiffrer à un moment donné le montant existant de cette monnaie. De plus, si par la loi la gestion d'une banque est réduite à peu près à la tenue d'une caisse et d'un livre, il faut prévoir qui paiera le caissier et le comptable.

CONCLUSION.

Les législations bancaires récentes complètent le droit commercial en matière bancaire, elles donnent une définition légale de la banque de dépôt, fixent le cadre de son activité et organisent la surveillance de

cette activité. Ces dispositions sont en général prises pour mieux garantir les droits du public. Un capital minimum, des fonds propres proportionnés aux engagements forment un volant de sécurité pour les déposants. Dans la plupart des pays, la loi n'a fait que consacrer légalement quelques principes passés dans les usages des banques bien conduites. Comme ce fut le cas dans le passé pour d'autres pays, c'est à la suite de crise et de fautes lourdes que les législations bancaires cette fois encore virent le jour. Toutes ces législations se ressemblent, les lois de 1934-1935 ont traité le problème de la même manière que celles de 1922-1926, pour la sauvegarde du public. La question de l'administration du crédit, qui élargirait de beaucoup le cadre, n'a pour ainsi dire pas été touchée, sauf aux Etats-Unis. Cependant les Commissions de surveillance, avec la mission et souvent les pouvoirs étendus qui leur ont été donnés, pourront, en travaillant en étroite collaboration avec la Banque d'émission, préparer les voies pour une refonte générale de toute la législation dans ce domaine en dehors de toute crise. Avec les expériences, les statistiques et

renseignements de toute espèce que la loi leur donne pouvoir de recueillir et d'étudier, elles pourront constituer de véritables conseils de législation et arriver à poser en termes simples et complets le problème de l'administration ou de la dispensation du crédit. Les marchés de valeurs nominales pourront être spécialisés et réglementés. Des rédactions toujours plus claires, des définitions légales serrant de plus près les éléments essentiels des problèmes, de meilleures précisions des droits et obligations résultant des opérations de crédit pourront créer des cadres légaux plus favorables. Pour un mécanisme des échanges (valeurs réelles) toujours plus sensible, plus délicat, plus fragile et plus capricieux, il faudra un cadre d'intermédiaires (valeurs nominales) toujours plus compliqué, mais plus sûr. Mais, de toute manière, le problème de l'administration du crédit ne peut être isolé de la conjoncture et dans une société humaine où l'homme est maître de ses besoins, il n'appartiendra jamais au législateur ou à son délégué d'administrer le crédit ou de créer la conjoncture.

CHRONIQUE

Le marché des céréales en juin 1936. — L'allure générale du marché a été orientée vers une fermeté très soutenue sur les nouvelles de la persistance de la sécheresse aux Etats-Unis nuisible aux semailles de froment de printemps, les dégâts certains couvrant des étendues de plus en plus considérables. Il ne faudra toutefois pas moins de trois semaines encore pour arriver à des précisions sur les rendements tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

En revanche, la production du blé d'hiver promet une récolte de 12.600.000 tonnes contre 11.783.000 tonnes l'année dernière.

Au Canada, situation sensiblement meilleure avec une cote pour le blé de printemps atteignant 95 en comparaison de 97 en 1935.

En Europe, surtout dans la partie orientale, les promesses de récoltes sont supérieures à celles de l'année dernière; on pourra s'attendre à des surplus exportables en Roumanie et en Bulgarie; dès à pré-

sent, les stocks de vieille récolte de ce dernier pays sont offerts. L'Europe centrale a également de bonnes perspectives, tandis qu'en France et en Espagne un déficit sérieux, comparativement à l'année dernière, doit être escompté.

En ce qui concerne l'hémisphère Sud, en Australie, les récoltes en terre se présentent bien à la suite des dernières pluies; au point de vue économique, il y a à noter l'interdiction d'importation en Belgique de céréales australiennes, à partir du 1^{er} août, en raison des difficultés qui se renouvellent cette année dans les négociations d'un traité de commerce. Cette situation naît au moment où le Japon et le Mandchoukouo contingentent les importations de blés australiens qui pourraient utilement suppléer à l'absence de blés argentins en les remplaçant dans les mélanges indispensables. La meunerie belge en supportera les inconvénients.

Les variations de cours d'un mois à l'autre, dans notre marché, se trouvent dans le tableau ci-dessous :

	31 mai 1936	30 juin 1936
Manitoba N° 2 Atlantique	\$ 3,21 ou fr. 94,95	\$ 3,48 ou fr. 103,—
Manitoba chargé/flottant	\$ 3,21 ou fr. 94,95	\$ 3,47 ou fr. 102,70
Chili roux	fr. 97,—	fr. 102,75
Russe du Nord	fr. 104,— à fr. 106,—	fr. 109,— à fr. 111,—
Russe du Sud	fr. 102,—	fr. 107,50
Bahia 80 kilos	fr. 101,50	fr. 107,—
Uruguay 80 kilos mai/15 juin	fr. 97,—	s/embarquement fr. 102,75 - 103,50
Australie	fr. 98,75	fr. 105,25

La balance des paiements des Etats-Unis. — Les évaluations de la balance des paiements récemment publiées par le *Department of Commerce* reflètent les facteurs économiques auxquels est dû l'afflux d'or vers les Etats-Unis pendant l'année 1935.

Suivant les estimations, le montant net dû au pays pour transactions courantes est tombé à 147 millions de dollars en 1935 contre 466 millions de dollars l'année précédente, ceci principalement à cause de la forte diminution des exportations de marchandises.

L'exportation des produits agricoles a été fortement réduite en 1935 et cette diminution contrebalança les achats par l'étranger, de produits industriels américains, de telle manière que l'exportation totale n'augmenta que de 150 millions de dollars, soit 7 p. c., de 1934 à 1935, tandis que les importations augmentèrent de 24 p. c. (près de 400 millions de dol-

lars), par suite des conditions de l'agriculture et de l'augmentation du besoin de matières premières pour des nécessités industrielles.

Par ailleurs, les dépenses faites par des Américains voyageant à l'étranger sont en augmentation. Le surplus des revenus de capitaux américains placés à l'étranger sur ceux des capitaux étrangers placés aux Etats-Unis est en diminution.

Le mouvement intérieur des capitaux, cause première de l'afflux d'or, est dû à diverses causes : retour des fonds transférés à l'étranger avant 1934, mouvement de capitaux vers les Etats-Unis, dus aux crises dans les pays à étalon-or et à la tension politique résultant des hostilités italo-éthiopiennes, achats importants de valeurs américaines par l'étranger, surtout pendant la deuxième moitié de l'année, et affluence de fonds à court terme.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

La physionomie de la cote ne s'est pas, dans l'ensemble, modifiée beaucoup, mais le mouvement d'affaires a décliné sensiblement. Le florin qui s'est approché quelquefois du point de sortie, n'a guère été demandé. Aux extrêmes, il a valu 402,57 et 403,04. Le franc français coté aujourd'hui 39,20 3/4, valait il y a quinze jours 39,18 3/8. Entre ces deux cours, il a touché au plus haut 39,32 et au plus bas 39,09 3/4. Le change sur la Suisse, après un bref recul à 139,16, s'est avancé par étapes jusqu'à 139,86. Les devises anglo-saxonnes se sont raffermies parallèlement à leur progrès sur le marché international, particulièrement à Paris. La livre sterling est négociée depuis quelques jours à 29,75, cours supérieur de 10 centièmes de belga à celui pratiqué il y a deux semaines. D'autre part, le dollar est passé de 5,9110 à 5,9145. Le reichsmark a été l'objet d'un courant régulier d'affaires entre 238,44 et 238,70. Le change sur Madrid a été coté 81,10 au début de la quinzaine et ensuite 81, cours purement nominal. Sur certains marchés extérieurs, la cotation a été suspendue en raison des événements dont la Péninsule est actuellement le théâtre. La lire italienne a été cotée successivement 46,728971, 46,652671 et 46,674446, cours correspondant à la valeur du belga à la Bourse de Milan. Les couronnes scandinaves ont enregistré une hausse parallèle à celle du change sur Londres. Le Stockholm est passé de 153 à 153,45, l'Oslo de 149 à 149,50 et le Copenhague de 132,40 à 132,83. Le Prague a valu presque invariablement 24,60. Le change sur Montréal a progressé de 5,90 5/8 à 5,93 1/2. Le zloty a été l'objet de quelques transactions autour de 112,20. Le lei roumain a été coté à titre d'indication 4,37 durant toute la quinzaine.

A terme, le franc français a subi un déport d'environ 7 francs pour trois mois. Pour une même période, la livre sterling qui perdait au début du mois environ 9 centièmes de belga n'est plus éloignée que de 4 centièmes de belga du prix au comptant. Pour un mois, le cours est à la parité du comptant et a même parfois légèrement fait prime.

Le marché de l'argent est toujours largement pourvu de disponibilités à court terme. Tout placement au jour le jour reste exclu. Hors banque, l'escompte a été négocié à un taux à peine supérieur à 1 p. c.

Le 25 juillet 1936.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Aucun changement ne s'est produit dans l'orientation générale du marché des valeurs à revenu variable qui demeure lourd et sans affaires.

Les rentes belges, recherchées, s'inscrivent en hausse.

Aux rentes : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 80,75-80,25; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 1^{re} série, 99,80-98,20; 4 p. c. Dette Unifiée 2^e série, 99,80-98,20; Bons du Trésor 3 1/2 p. c. à cinq ans se répète à 106,60; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1932, 568-565; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1933, 1135-1117; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 261,50-253,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922, 273-272; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 550-548.

Aux banques : Banque d'Anvers, 1395-1400; Banque du Congo Belge, 1290-1235; Banque Nationale de Belgique se répète à 1805; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2210-2300; Société Nationale de Crédit à l'Industrie se répète à 365; Brufina, 810-820; part sociale Compagnie Chimique et Industrielle de Belgique, 1310-1410; part de réserve Société Générale de Belgique, 3450-3425.

Aux entreprises mobilières et immobilières, hypothécaires et hôtelières : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 8025-9200; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 4090-3650; action de dividende idem, 5950-5750; Immobilière Bruxelloise, 3980-3800.

Aux chemins de fer et transports par eau : action privilégiée 4 p. c. Société Nationale des Chemins de fer belges, 507-502; action de capital Congo Supérieur aux Grands-Lacs, 555-540; action privilégiée Katanga, (coupon n° 13 de 40 francs net détaché), 737,50-782,50; action privilégiée Léokadi (coupon n° 8 de fr. 34,30 détaché), 485-510; Vicinaux du Congo, 482,50-485; action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5925-5975; Unatra, 590-610; action de jouissance Welkenraedt, 23000-22100.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de dividende Bruxellois se répète à 5200; 1/20 de part de fondateur Buenos-Ayres, 295-300; part sociale Caire, 395-392,50; 1/100 de part de fondateur Rosario, 217,50-215.

Aux tramways et électricité (trusts) : action ordinaire Centrale Industrielle Electrique, 1060-1070; part sociale Compagnie Belge des Chemins de fer et Entreprises, 702,50-720; 1/10 de part de fondateur Electrafina, 537,50-520; Electrobél se répète à 1970; Compagnie de Traction et d'Electricité, 1290-1275; action ordinaire Sofina, 10050-10025.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : part sociale Bruxelloise du Gaz, 1600-1525; part sociale Eclairage du Bassin Houiller de Mons, 1415-1500; 1/10 de part de fondateur Electricité du Borinage, 2725-2740; action de dividende Electricité de l'Escaut, 4750-4500; 1/10 de part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 5650-6000; part de fondateur Electricité du Pays de Liège, 3290-3200; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9000-8850.

Aux industries métallurgiques : part sociale Angleur-Athus, 300-287,50; Cockerill, 612,50-617,50; action de capital Fabriques de Fer de Charleroi, 1465-1310; Fabrique Nationale Armes de Guerre, 410-400; Forges de Clabecq, 36300-36450; Forges de la Providence, 11925-11300; Ougrée - Marihaye, 750-732,50; Phénix Works, 830-812,50; action de capital Tréfileries Sambre-Escaut, 1200-1300; 1/10 de part de fondateur Usines et Fonderies Baume et Marpent, 4050-3900.

Aux charbonnages et fours à coke : Amercœur, 3625-3425; Bonnier, 5050-5000; part sociale Centre de Jumet, 5550-5175; Espérance et Bonne-Fortune, 2820-2760; Noël-Sart-Culpart se répète à 7650; Nord de Gilly, 8825-8850; Sacré-Madame, 4535-4525.

Aux zincs, plombs et mines : série A Asturienne des Mines, 128-126; part sociale Overpelt-Lommel-Corphalie, 567,50-562,50; part sociale Prayon, 1055-1110; 1/10 Vieille-Montagne, 1640-1645.

Aux glaciers : Auvelais, 25400-25500; Charleroi, 5125-4980; Moustier-sur-Sambre, 13275-13200; Saint-Roch, 21600-21750.

Aux industries de la construction : action ordinaire Cannon Brand, 1235-1300; Carrières de Porphyre de Quenast, 1675-1720; Carrières Unies de Porphyre, 5625-5675; part sociale Ciments d'Harmignies, 725-730; Ciments de Visé, 1000-980.

Aux industries textiles et soieries : part sociale Envaloise, 1850-1845; action de dividende Etablissements Américains Graty, 3880-3935; La Lainière Verriers, 872,50-922,50; La Vesdre, 615-620; Linière La Lys, 6750-7000; part sociale Soie Viscose, 1110-1120; Union Cotonnière, 880-877,50.

Aux produits chimiques : série A Société Belge de l'Azote, 742,50-740; part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques Explosifs, 1590-1605; part de fondateur Industries Chimiques, 987,50-995; Laeken, 2630-2650; action de capital Sidac, 1230-1200; Vedrin, 1180-1000.

Aux entreprises coloniales : 1^{re} série Cotonnière Congolaise, 1630-1540; part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands-Lacs, 3510-3460; action privilégiée Katanga, 32325-33025; action ordinaire Katanga, 30025-31200; 1/100 de part de fondateur Minière Grands-Lacs, 912,50-915; 1/3 de dividende Simkat, 3125-3000; Symaf, 1730-1800; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 2955-3015; action de capital Ciments du Katanga, 1040-1075; Sogefor, 800-792,50; Pétroles du Congo, 720-730; Trabeka, 1255-1250; Citas, 505-455; action de capital Compagnie pour le Com-

merce et l'Industrie du Congo, 2075-2080; action de capital Synkin, 645-677,50.

Aux plantations : part de fondateur Hallet, 3260-3230; part de fondateur Huileries de Sumatra, 1335-1315; part de fondateur Nord Sumatra, 1305-1360.

A l'alimentation : Glacières de Bruxelles, 1915-1900; action de capital Industrielle Sud-Américaine, 2015-2010; Moulins La Royale, 4890-4850; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines se répète à 9000; Brasseries d'Ixelles, 2250-2240; Brasseries de Koekelberg se répète à 2930; part sociale Brasseries du Lion, 1950-1895.

Aux industries diverses : part sociale Bougies de la Cour, 1185-1180; 1/9 ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 1250-1285; Englebert, 1525-1555; part de fondateur Grands Magasins A l'Innovation, 4800-4900; Tabacofina, 1130-1125.

Aux actions étrangères : Crédit Foncier de Santa-Fé, 945-890; Molinos Rio de la Plata, 2210-2160; action de dividende Cairo-Héliopolis, 1420-1357,50; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 9050-9775; part bénéficiaire Electricité de Paris, 12400-12250; part bénéficiaire Parisienne, 2125-2100; part de fondateur Exploitations aux Indes Orientales, 4900-5000; part de fondateur Mopoli, 11950-12125; action ordinaire Royal Dutch, 52950-53175; Arbed, 5580-5525; Gaz et Electricité de Lisbonne, 430-437,50.

Terme.

Barcelona Traction, 282,50-297,50; Brazilian Traction, 386,75-393,75; action de capital Buenos-Ayres, 97-100; Canadian Pacific, 390,25-381,25; Chade se répète à 1980; Financière des Colonies, 228,75-227,50; Géomines, 532,50-535; Kasai, 335-318,75; Nitrate Railways, 360-362,50; Pétrofina, 622,50-617,50; Sennah Rubber, 228,50-227,50; Tanga, 102-105; Tubize, 130-131; action privilégiée Union Minière du Katanga, 2970-3010.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
6 juillet 1936	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
7 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
8 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
9 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
10 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
11 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
13 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
14 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
15 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
16 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
17 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
18 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Comptes de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
A. Au 18 juillet 1936 :									
Banque de la Société Générale ..	0,50	1,45	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	0,50	1,45	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Caisse de Reports	0,50	1,48	—	1,80	1,90	—	—	—	—
Kredietbank voor Handel en Nijverheid	0,50	1,45	1,65	1,80	1,90	2,75	—	—	—
Société Belge de Banque	0,50	1,45	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	2,25	2,50	3,—	3,25	—	—
<i>Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.</i>	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. Taux annuels et mensuels :									
		(*)	(**)	(**)	(**)	(***)	(***)		
1934.....	0,92	2,07	2,27	2,33	2,54	3,59	3,84	3,—	2,—
1935.....	0,60	1,74	1,85	1,97	2,10	3,—	3,25	3,—	2,—
1935 Avril	0,75	1,99	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Mai	0,75	1,97	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Juin	0,50	1,70	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Juillet	0,50	1,63	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Août	0,50	1,60	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Septembre	0,50	1,55	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Octobre	0,50	1,54	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Novembre.....	0,50	1,52	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Décembre	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
1936 Janvier	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Février	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Mars	0,50	1,53	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Avril	0,50	1,50	1,66	1,81	1,91	3,—	3,25	3,—	2,—
Mai	0,50	1,51	1,65	1,80	1,90	3,—	3,25	3,—	2,—
Juin.....	0,50	1,48	1,65	1,80	1,90	3,—	3,25	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).
 (**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.
 (***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES	PARIS	NEW-YORK (câble)	AMSTERDAM	GENÈVE	MADRID	ITALIE (1)	STOCKHOLM	OSLO	COPENHAGUE	PRAGUE	MONTREAL	BERLIN	VARSOVIE	BUCAREST (2)
	1 £ = 48,611 belgas	100 fr. = 39,135 b.	1 \$ = 5,8996 b.	100 fl. = 401,5083 b.	100 fr. = 192,736 b.	100 P. = 192,736 b.	100 lires = 62,5726 b.	100 cr. = 267,689 b.	100 cr. = 267,689 b.	100 cr. = 267,689 b.	100 Kc. = 24,6228 b.	1 \$ = 9,9888 b.	100 M. = 237,946 b.	100 zl. = 112,056 b.	100 lei = 5,9748 b.
6 juillet 1936.....	29,6825	39,2025	5,91	403,05	193,66	81,20	46,511628	153,10	149,05	132,50	24,58	5,9025	238,80	110,—	4,37
7 —	29,68375	39,21875	5,9120	403,05	193,70	81,20	46,511628	153,05	149,125	132,525	24,60	5,9025	238,70	111,75	4,37
8 —	29,7025	39,2475	5,9155	402,94	193,79	81,20	46,674446	153,11	149,20	132,60	24,62	5,9125	238,65	112,—	4,37
9 —	29,695	39,24	5,9160	403,—	193,65	81,20	46,728971	153,10	149,20	132,60	24,62	5,92	238,72	110,90	4,37
10 —	29,66	39,18375	5,9110	402,70	193,35	81,10	46,728971	153,—	149,—	132,40	24,60	5,90625	238,50	112,—	4,37
13 —	29,7125	39,0975	5,9125	402,57	193,16	81,10	46,652671	153,20	149,30	132,70	24,60	5,91	238,55	111,825	4,37
14 —	29,715	39,1525	5,9118	403,—	193,55	81,10	46,652671	153,20	149,275	132,70	24,61	5,9080	238,68	112,05	4,37
15 —	29,71	39,19125	5,9115	403,03	193,50	81,10	46,652671	153,175	149,30	132,625	24,60	5,9070	238,65	111,70	4,37
16 —	29,73	39,22	5,9130	403,—	193,73	81,10	46,652671	153,25	149,35	132,75	24,61	5,9050	238,65	112,—	4,37
17 —	29,7375	39,21	5,9145	403,04	193,70	81,10	46,674446	153,35	149,35	132,775	24,61	5,9050	238,65	112,—	4,37

(1) Lire italienne : cours pour exécution de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 décembre 1935.
 (2) Sans affaires.

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
6 juillet 1936.....	D 0,0300	D 0,0250	D 0,40	—	pair	R 0,0005	D 2,40	—
7 —	D 0,0275	D 0,0225	D 0,32	—	—	—	D 2,20	—
8 —	D 0,0250	D 0,0200	D 0,23	—	—	—	D 2,20	—
9 —	D 0,0200	—	—	D 0,175	—	R 0,0010	D 1,80	—
10 —	D 0,0200	D 0,0150	D 0,30	D 0,250	pair	R 0,0010	D 1,60	—
11 —	D 0,0200	D 0,0150	—	D 0,22	pair	R 0,0015	D 1,80	—
13 —	D 0,0175	—	D 0,42	—	—	pair	—	D 1,70
14 —	—	D 0,0180	—	D 0,40	D 0,002	D 0,0010	—	D 1,80
15 —	D 0,0200	—	D 0,42	D 0,39	D 0,001	—	D 1,70	—
16 —	—	D 0,0200	D 0,40	—	D 0,001	—	D 1,50	—
17 —	D 0,0300	D 0,0250	D 0,35	—	—	D 0,0005	D 1,60	—
18 —	D 0,0300	D 0,0250	D 0,35	—	D 0,001	D 0,0005	D 1,40	—
<i>à 3 mois :</i>								
6 juillet 1936.....	D 0,075	D 0,0700	D 1,675	D 1,60	R 0,0005	R 0,001	D 6,40	D 6,20
7 —	D 0,060	D 0,0550	D 1,56	D 1,50	R 0,0015	—	D 6,20	—
8 —	D 0,055	D 0,0500	D 1,42	D 1,32	R 0,0020	R 0,0025	D 6,—	D 5,40
9 —	D 0,0575	D 0,0525	D 1,375	D 1,30	R 0,0020	—	D 5,—	—
10 —	D 0,0560	D 0,0550	D 1,36	D 1,30	R 0,0015	R 0,0025	D 4,60	D 4,20
11 —	D 0,0550	D 0,0500	D 1,30	D 1,26	R 0,0010	R 0,0025	D 4,80	—
13 —	D 0,0650	D 0,0600	D 1,45	—	D 0,0020	D 0,0005	D 5,20	—
14 —	D 0,0650	D 0,0625	D 1,40	—	D 0,0020	D 0,0010	D 5,—	D 4,90
15 —	D 0,0750	D 0,0675	D 1,45	—	D 0,0010	—	D 5,—	—
16 —	D 0,0750	D 0,0700	D 1,38	—	—	D 0,0005	—	D 4,80
17 —	D 0,0800	D 0,0750	—	D 1,43	—	D 0,0015	D 5,20	—
18 —	D 0,0800	D 0,0700	D 1,45	D 1,40	—	D 0,0015	D 5,20	—
<i>Moyenne des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1934	R 0,1027	R 0,1089	R 0,0392	R 0,0475	R 0,0104	R 0,0126	R 0,9057	R 1,0075
1935	D 0,0179	D 0,0129	D 0,6513	D 0,6137	D 0,0066	R 0,0082	D 7,6550	D 7,1861
1935 Avril	D 0,1469	D 0,1220	D 0,4850	D 0,4655	D 0,0252	D 0,0247	D 13,2570	D 12,4047
Mai	D 0,2546	D 0,2381	D 1,1971	D 1,1212	D 0,0429	D 0,0363	D 13,7650	D 12,7220
Juin	D 0,2609	D 0,2520	D 1,5975	D 1,4516	D 0,0327	D 0,0268	D 12,9400	D 12,6700
Juillet	D 0,1660	D 0,1620	D 1,1640	D 1,1310	D 0,0167	D 0,0105	D 11,5440	D 11,9500
Août	D 0,1335	D 0,1288	D 0,8923	D 0,8421	D 0,0118	D 0,0095	D 12,6810	D 11,7910
Septembre	D 0,1132	D 0,1048	D 0,7381	D 0,7080	D 0,0089	D 0,0066	D 15,4050	D 14,1530
Octobre	D 0,1251	D 0,1185	D 0,6320	D 0,5990	D 0,0088	D 0,0057	D 10,7550	D 9,9700
Novembre	D 0,1077	D 0,0997	D 1,2130	D 1,1250	D 0,0075	D 0,0066	D 8,5820	D 7,9930
Décembre	D 0,0859	D 0,0792	D 1,1930	D 1,1290	D 0,0046	D 0,0034	D 7,1670	D 6,6760
1936 Janvier	D 0,0620	D 0,0595	D 1,0920	D 1,0530	D 0,0051	D 0,0033	D 5,4880	D 4,8500
Février	D 0,0094	D 0,0056	D 0,7630	D 0,7400	R 0,0034	R 0,0052	D 3,6090	D 3,2150
Mars	D 0,0003	R 0,0016	D 1,2036	D 1,0960	R 0,0034	R 0,0096	D 3,0320	D 2,8690
Avril	D 0,0363	D 0,0310	D 1,6210	D 1,5920	D 0,0019	D 0,0008	D 3,9220	D 3,5950
Mai	D 0,0643	D 0,0587	D 2,5461	D 2,3929	D 0,0040	D 0,0029	D 5,9263	D 5,8433
Juin	D 0,0878	D 0,0829	D 2,8537	D 2,7416	D 0,0026	D 0,0006	D 9,2050	D 8,9231

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914 = 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921 = 100)			
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimen- tation	Ensemble		
					en fr.-nouv.	en fr.-or				
						(2)	(3)			
1934	plus haut	733	733	665	684	695	100	—	152	181
	plus bas	676	696	622	636	653	94	—	133	167
	moyenne	696	707	636	653	666	96	—	144	174
1935	plus haut	714	731	665	682	689	99	71	164	187
	plus bas	644	664	587	606	621	89	64	131	164
	moyenne	678	697	627	643	654	94	68	146	175
1935	Avril	655	673	600	617	629	—	65	134	167
	Mai	661	681	613	626	638	—	66	136	168
	Juin	673	691	622	635	649	—	67	141	172
	Juillet	675	696	626	642	654	—	68	143	174
	Août	685	701	633	649	662	—	69	147	176
	Septembre	695	714	646	663	670	—	70	155	181
	Octobre	708	727	657	674	684	—	71	160	185
	Novembre	714	731	665	682	689	—	71	164	187
	Décembre	705	727	661	676	684	—	71	161	186
1936	Janvier	710	731	662	678	685	—	71	162	186
	Février	710	730	660	674	683	—	71	162	186
	Mars	703	725	653	673	678	—	70	157	183
	Avril	703	726	652	670	677	—	70	155	182
	Mai	702	721	647	665	674	—	70	151	179
	Juin	703	723	654	665	677	—	70	153	181

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS								
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914		Angleterre (B. of Trade) Base : 1930	Allemagne (Statistisches Reichsamtl) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913		
	fr.-nouveaux	francs-or (2) (3)							
1934	plus haut	484	70	—	105	101	78	388	80
	plus bas	466	67	—	102	96	72	344	76
	moyenne	473	68	—	104	98	75	366	78
1935	plus haut	582	84	60	91	103	81	357	78
	plus bas	464	67	48	87	101	79	334	73
	moyenne	537	77	56	89	102	80	347	76
1935	Avril	531	—	55	87	101	80	346	76
	Mai	552	—	57	88	101	80	353	75
	Juin	555	—	58	88	101	80	344	75
	Juillet	553	—	57	88	102	79	334	74
	Août	552	—	57	88	102	80	343	73
	Septembre	560	—	58	90	102	81	345	75
	Octobre	574	—	60	91	103	80	350	78
	Novembre	582	—	60	91	103	81	353	78
	Décembre	579	—	60	91	103	81	357	78
1936	Janvier	581	—	60	92	104	81	364	77
	Février	582	—	60	92	104	81	377	77
	Mars	578	—	60	92	104	80	379	76
	Avril	574	—	60	92	104	80	374	75
	Mai	569	—	59	92	104	79	377	76
	Juin	570	—	59	93			372	

(1) Indice au 15 de chaque mois.

(2) Sur la base du taux de stabilisation de 1926.

(3) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES															CONSOMMATION DE TABAC.					
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (*).															(Fabrication et importation.)					
PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux						PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)	
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (*)		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements							(millions de pièces)
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Année 1934															178	412	4.981	12.786		
Année 1935															193	511	4.954	12.938		
1932 4 ^e trimestre															70	88	1.374	3.323		
1933 1 ^{er} trimestre															68	91	1.425	3.429		
2 ^e trimestre															43	73	1.342	2.714		
3 ^e trimestre															42	89	1.440	3.161		
4 ^e trimestre															50	103	1.318	3.157		
1934 1 ^{er} trimestre															44	94	1.138	3.152		
2 ^e trimestre															43	101	1.372	3.185		
3 ^e trimestre															42	107	1.320	3.257		
4 ^e trimestre															49	109	1.151	3.191		
1935 1 ^{er} trimestre															41	106	1.085	3.025		
2 ^e trimestre															52	137	1.376	3.324		
3 ^e trimestre															45	132	1.303	3.264		
4 ^e trimestre															54	136	1.190	3.324		
1936 1 ^{er} trimestre															48	134	1.177	3.194		
2 ^e trimestre															40	126	1.356	3.287		

(*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS
(13 abattoirs).

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1935 Moyenne mensuelle	16.027	815	13.208	27.340	6.760
1935 Avril	15.278	730	14.464	26.994	3.319
Mai	17.606	772	16.515	30.463	3.026
Juin	14.074	639	13.539	25.868	2.029
Juillet	17.010	680	16.070	32.181	2.490
Août	15.912	852	13.973	27.822	3.116
Septembre	16.474	784	11.634	26.822	5.448
Octobre	19.597	891	12.525	25.150	13.324
Novembre	16.317	890	10.334	21.172	13.534
Décembre	16.766	816	10.768	20.337	12.914
1936 Janvier	17.476	920	13.663	23.074	8.871
Février	15.587	788	12.573	21.911	5.607
Mars	15.832	675	14.070	22.649	2.637
Avril	18.234	678	16.906	28.712	3.614
Mai	14.934	621	13.496	25.634	2.195
Juin	14.669	510	12.481	25.736	1.857

PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN BELGIQUE (1).
(Centrales de 100 kw. et plus.)

PÉRIODES	Nombre de centrales recensées (total)	PRODUCTION (milliers de kw.h.)				
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	TOTAL
1934 Moyenne mensuelle	248 (2)	143.004	164.524	13.464	14.253	335.245
1935 Moyenne mensuelle	281 (2)	158.713	177.412	18.962	16.234	371.333
1935 Mars	284	154.192	170.541	17.586	15.530	357.849
Avril	283	149.008	171.069	17.742	13.656	351.475
Mai	283	145.828	177.021	18.474	13.411	354.735
Juin	283	139.046	173.474	18.249	12.304	343.073
Juillet	283	151.006	177.658	19.390	12.387	360.440
Août	283	153.880	180.153	18.457	13.433	365.923
Septembre	282	163.756	174.634	18.540	15.363	362.293
Octobre	281	173.498	197.119	21.538	20.689	412.844
Novembre	281	177.516	185.494	21.651	20.460	405.122
Décembre	281	192.688	193.537	20.420	22.944	429.589
1936 Janvier	351	189.469	197.947	26.541	23.136	437.093
Février	350	186.730	205.363	20.742	20.742	402.979
Mars	350	177.575	198.194	26.557	20.054	422.380
Avril	349	165.839	195.948	25.339	17.714	404.840
Mai	349	156.307	193.307	24.991	14.580	389.185

(1) Source : Ministère des Travaux publics.
(2) A fin d'année.

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 115 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1934	7.034	16.459	23.493
Année 1935	13.036	17.329	30.365
1935 Mars	950	1.622	2.572
Avril	1.630	1.914	3.544
Mai	1.667	1.830	3.497
Juin	1.567	1.548	3.115
Juillet	1.407	1.591	2.998
Août	1.200	1.370	2.570
Septembre	1.092	1.398	2.490
Octobre	1.037	1.572	2.609
Novembre	795	1.191	1.986
Décembre	602	1.150	1.752
1936 Janvier	816	1.235	2.051
Février	1.110	1.482	2.592
Mars	1.190	1.797	2.987
Avril	1.104	1.720	2.824
Mai	906 (1)	1.761 (1)	2.667 (1)

(1) Chiffres incomplets (113 communes sur 115).

**DECLARATIONS DE FAILLITE
HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
ET MISES SOUS GESTION CONTROLÉE PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936	1934	1935	1936
	Première période	377	241	151	58	55	29	—	54
Deuxième période	323	206	155	57	52	34	—	49	37
Troisième période	265	133	—	57	35	—	—	18	—
Quatrième période	253	178	—	48	21	—	19	31	—
Total pour l'année	1.218	758	—	220	163	—	19	162	—

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE

Source : Office national du Placement et du Chômage.

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHOMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent		1934	1935	1934	1935
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Juin	165.342	146.581	163.216	104.066	17,1	15,8	16,9	11,2	1.271	1.111	21,3	19,3
Juillet	167.979	138.376	175.974	109.049	17,4	15,1	18,2	11,9	1.223	1.046	20,8	17,5
Août	164.969	136.139	169.255	106.627	17,1	14,9	17,5	11,7	1.325	1.129	23,5	19,0
Septembre	173.118	136.726	156.408	109.125	18,0	14,9	16,2	11,9	1.324	1.026	23,0	17,1
Octobre	173.368	130.981	153.422	95.069	18,0	14,5	15,9	10,6	1.218	1.074	20,2	18,7
Novembre	193.212	143.407	150.997	93.012	20,2	15,9	15,7	10,3	1.202	1.084	25,0	18,8
Décembre	212.713	162.166	167.562	102.174	22,2	17,9	17,5	11,3	1.484	1.134	25,6	20,2
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Janvier	223.300	167.083	158.406	99.858	23,6	18,6	16,7	11,1	1.731	1.314	28,8	21,9
Février	220.777	168.016	157.160	101.038	23,4	18,6	16,7	11,2	1.707	1.354	28,4	22,6
Mars	206.511	138.962	148.408	93.574	21,8	15,6	15,7	10,5	1.628	1.115	27,1	18,6
Avril	181.110	116.935	127.419	99.856	19,3	13,1	13,6	11,2	1.283	1.018	22,2	17,0
Mai	169.551	109.777	114.534	86.424	17,1	12,2	12,3	9,7	1.258	997	21,8	16,6

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (suite).
Nombre de chômeurs contrôlés. — Moyenne journalière.

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
1936 Février	—	—	24	—	209.276	—	46.432	—	22.976	—	29.908	—	42.120	—	37.933	—	19.758	—	4.107	—	1.328	—	4.714
Mars	—	—	30	163.610	170.759	38.792	39.537	17.966	18.680	22.449	23.678	33.012	35.463	29.439	29.993	14.616	15.981	2.859	2.899	959	959	3.488	3.569
Avril	—	—	23	148.222	155.322	35.541	36.235	15.743	16.433	19.645	20.849	30.902	33.420	26.975	27.493	13.033	14.407	2.512	2.521	731	731	3.138	3.233
Mai	—	—	23	143.131	151.895	34.497	35.325	15.236	15.988	18.525	19.830	30.172	33.689	26.174	26.756	12.603	14.259	2.367	2.378	609	609	2.948	3.061
Juin	—	—	29	132.374	139.771	29.382	30.107	14.132	14.920	17.125	18.323	27.633	30.230	25.245	25.795	13.119	14.521	2.295	2.305	541	541	2.902	3.029
1936 Mai	4	9	6	149.035	157.547	36.637	37.444	15.683	16.394	19.900	21.106	30.588	34.087	26.974	27.553	12.953	14.535	2.433	2.444	648	648	3.219	3.336
	11	16	6	146.323	155.088	35.066	35.911	15.608	16.360	19.244	20.656	30.786	34.149	26.936	27.549	12.698	14.353	2.410	2.421	611	611	2.964	3.078
	18	23	5	140.705	149.832	33.418	34.252	15.144	15.880	18.124	19.520	30.173	33.879	25.353	25.939	12.737	14.484	2.343	2.356	596	596	2.817	2.926
	25	30	6	136.054	144.769	32.688	33.516	14.491	15.302	16.657	17.983	29.244	32.673	25.299	25.845	12.057	13.701	2.275	2.288	581	581	2.762	2.880
Juin	1	6	5	134.630	143.248	32.326	33.145	14.056	14.809	17.000	18.291	28.975	32.546	24.476	25.034	12.120	13.622	2.248	2.260	594	594	2.835	2.947
	8	13	6	131.038	140.001	26.648	27.351	14.116	14.972	17.816	19.384	28.951	32.460	26.170	26.764	11.859	13.478	2.170	2.179	543	544	2.765	2.869
	15	20	6	131.420	139.795	26.671	27.376	13.874	14.687	17.336	18.597	27.748	31.016	25.124	25.711	14.720	16.297	2.612	2.626	498	498	2.837	2.987
	22	27	6	134.662	140.285	32.451	33.133	14.409	15.175	16.931	17.938	26.251	27.664	24.442	24.912	14.132	15.252	2.437	2.445	537	537	3.072	3.229
	29	4	6	130.495	136.107	29.302	30.042	14.200	14.945	16.508	17.386	26.467	27.851	25.884	26.426	12.598	13.803	2.002	2.011	542	542	2.992	3.101
Juillet	6	12	6	132.406	139.762	30.303	31.015	14.283	15.055	16.062	17.047	28.188	30.931	26.246	26.862	11.898	13.313	2.054	2.062	564	564	2.808	2.913

Journées de chômage constatées hebdomadairement.
(Dimanches non compris.)
(Milliers de journées.)

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
1936 Avril	—	—	23	3.328	3.486	796	812	351	365	442	469	697	753	598	610	298	328	58	58	16	16	72	74
Mai	—	—	23	3.225	3.420	776	795	341	357	409	439	683	762	589	602	292	329	54	55	14	14	67	68
Juin	—	—	29	3.775	3.981	831	852	404	428	482	514	788	858	729	744	376	415	67	67	15	15	83	88
1936 Mai	4	9	6	875	926	215	220	92	96	112	120	180	200	158	162	81	90	14	15	4	4	19	19
	11	16	6	859	909	205	210	91	96	112	121	182	202	157	160	76	85	14	14	4	4	18	18
	18	23	5	690	734	164	168	73	76	88	94	148	167	125	128	63	72	12	12	3	3	14	14
	25	30	6	801	851	192	197	85	89	97	104	173	193	149	152	72	82	14	14	3	3	16	17
Juin	1	6	5	649	690	150	154	69	73	82	88	140	156	122	125	58	65	11	11	3	3	14	15
	8	13	6	776	827	158	162	84	89	103	111	171	191	157	160	71	81	13	13	3	3	16	17
	15	20	6	779	827	159	164	82	87	100	107	165	183	149	152	88	97	16	16	3	3	17	18
	22	27	6	799	832	193	197	85	90	100	106	155	163	146	149	84	90	15	15	3	3	18	19
	29	4	6	772	805	171	175	84	89	97	102	157	165	155	158	75	82	12	12	3	3	18	19
Juillet	6	12	6	783	826	178	182	85	90	94	100	166	182	157	161	71	79	12	12	3	3	17	17

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1934 Moyenne mensuelle	59,3	121,3	4,0	184,6	188,6	— 4,0	102,16
1935 Moyenne mensuelle	62,8	117,6	4,0	184,4	177,9	6,5	96,45
1935 Avril	58,2	113,2	3,8	175,2	175,1	0,1	99,99
Mai	57,0	120,8	3,2	181,0	177,3	3,7	97,95
Juin	69,8	110,7	3,5	184,0	173,1	10,9	94,04
Juillet	78,9	111,7	4,5	195,1	178,4	16,7	91,45
Août	94,7	112,9	3,8	211,4	177,7	33,7	84,04
Septembre	85,2	115,8	3,7	204,7	175,3	29,4	85,62
Octobre	62,8	134,1	4,3	201,2	186,6	14,6	92,72
Novembre	49,7	121,0	3,8	174,5	180,1	— 5,6	103,20
Décembre	54,4	119,7	4,8	178,9	176,2	2,7	98,48
1936 Janvier	54,5	118,3	6,7	179,5	185,2	— 5,7	103,16
Février	49,1	114,5	3,9	167,5	182,1	— 14,6	108,67
Mars	52,5	128,8	4,1	185,4	182,1	3,3	98,21
Avril	58,9	121,6	4,1	184,6	186,1	— 1,5	100,82
Mai	61,2	118,1	3,4	183,7	186,6	— 2,9	101,57
Juin (chiffres provisoires)	57,2	96,6	3,7	157,5	184,5	— 27,0	117,14

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie (*).

PÉRIODES	A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes. B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes. C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.			
	A	B	C	A + C
1934 Moyenne mensuelle	352.943	102.457	86.401	439.344
1935 Moyenne mensuelle	375.054	114.607	84.647	459.701
1935 Avril	361.068	103.472	81.567	442.635
Mai	383.876	117.150	88.213	472.089
Juin	358.117	111.237	83.418	441.535
Juillet	372.309	103.076	80.454	452.763
Août	377.744	106.521	94.188	471.932
Septembre	385.125	123.784	95.136	480.261
Octobre	459.944	142.492	94.446	554.390
Novembre	430.686	128.257	83.799	514.485
Décembre	386.141	134.921	84.131	470.272
1936 Janvier	392.424	137.917	80.663	473.087
Février	372.486	122.303	80.782	453.268
Mars	420.322	130.086	86.977	507.299
Avril	395.174	122.491	83.824	478.998
Mai	386.853	115.489	87.659	474.512
Juin	310.087	78.756	70.275	380.362

**III. — Statistique du trafic.
1° Trafic général.**

PÉRIODES	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
	Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes transportées (milliers)	Tonnes-km. (millions)			
				Service interne belge	Service international	Total	
1934 Moyenne mensuelle	13.991	391	4.684	156	141	77	374
1935 Moyenne mensuelle	14.483	430	4.889	170	154	72	396
1935 Avril	14.347	411	4.711	169	143	72	384
Mai	14.382	416	5.040	186	156	77	419
Juin	14.281	462	4.726	165	151	74	390
Juillet	15.422	516	4.716	161	152	65	378
Août	15.930	574	5.022	173	166	69	408
Septembre	15.831	497	5.251	185	161	66	412
Octobre	15.237	429	5.928	208	181	78	467
Novembre	13.885	381	5.395	186	164	73	423
Décembre	14.757	409	5.055	174	186	78	438
1936 Janvier	15.222	426	5.154	184	186	62	432
Février	13.614	372	4.920	179	164	69	412
Mars	15.280	441	5.563	204	183	69	456
Avril	15.028	465	5.215	185	170	72	427
Mai	14.742	473	5.197	178	173	81	432

(*) Les chiffres se rapportent aux wagons chemins de fer et particuliers.

III. — Statistique du trafic (suite)
 2° Transport des principales marchandises (grosses marchandises).
 A. — Ensemble du trafic.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	384	1.910	349	497	410	609	49	150	56	270	4.684
1935 Moyenne mens.	348	2.016	412	497	426	637	57	154	59	282	4.889
1933 Mars	319	1.884	365	534	451	591	50	261	63	330	4.851
Juin	235	1.749	309	440	436	628	47	109	58	255	4.266
Septembre	291	1.962	316	447	441	637	64	185	58	295	4.696
Décembre	437	2.425	330	475	311	268	55	159	63	225	4.748
1934 Mars	310	2.063	329	523	445	643	47	228	60	323	4.971
Juin	231	1.744	354	572	448	711	34	105	55	262	4.516
Septembre	268	2.114	372	487	437	699	56	177	52	288	4.950
Décembre	332	1.854	389	515	291	459	46	156	60	272	4.374
1935 Mars	276	1.840	399	467	369	586	44	205	61	297	4.544
Juin	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258	4.726
Septembre	258	2.117	416	492	493	845	131	143	59	297	5.251
Décembre	326	2.236	449	564	378	525	47	162	61	307	5.055
1936 Mars	293	2.276	453	536	541	734	50	215	68	392	5.563

B. — Service interne belge.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	277	1.346	9	117	261	465	10	73	24	214	2.796
1935 Moyenne mens.	248	1.444	10	134	269	505	12	80	25	222	2.949
1935 Mars	173	1.378	7	110	248	458	6	114	24	241	2.759
Avril	160	1.396	6	153	308	512	8	96	25	226	2.890
Mai	140	1.534	20	161	327	572	8	73	30	217	3.082
Juin	116	1.409	10	143	300	523	7	68	25	207	2.817
Juillet	143	1.314	9	151	301	585	9	73	25	217	2.827
Août	170	1.372	11	137	305	641	29	76	22	220	2.983
Septembre	172	1.507	11	130	325	701	33	71	23	221	3.194
Octobre	677	1.643	11	140	283	584	9	88	27	235	3.697
Novembre	730	1.456	10	120	226	461	8	60	24	251	3.346
Décembre	203	1.531	12	155	221	406	8	83	25	230	2.874
1936 Janvier	167	1.676	13	166	261	403	8	98	26	244	3.062
Février	147	1.593	9	155	282	393	7	105	27	239	2.957
Mars	170	1.627	14	177	387	577	10	131	28	298	3.419
Avril	153	1.478	9	165	318	612	10	87	33	268	3.133
Mai	123	1.426	8	153	358	622	7	77	29	244	3.047

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES.

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).											
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1934 Moyenne mensuelle	850	1.711	889	710	150	850	3.764	1.232	372	3.614	1.157	240
1935 Moyenne mensuelle	927	1.836	926	780	146	1.010	3.770	1.271	420	3.593	1.199	279
1935 Avril	843	1.710	732	732	112	897	3.468	1.127	349	3.302	1.685	223
Mai	979	1.865	826	814	129	955	3.889	1.262	420	3.793	1.243	196
Juin	935	1.788	879	767	174	1.002	3.667	1.215	423	3.616	1.150	225
Juillet	942	1.866	1.125	801	159	1.108	3.939	1.250	453	3.828	1.287	397
Août	986	1.971	946	819	159	910	3.974	1.324	347	3.786	1.236	261
Septembre	977	1.905	1.073	772	166	1.111	3.926	1.372	407	3.526	1.181	346
Octobre	1.026	2.003	1.180	886	183	1.245	4.157	1.486	493	3.960	1.412	379
Novembre	952	1.895	926	792	152	1.155	3.717	1.315	496	3.545	1.257	353
Décembre	1.025	2.077	1.223	830	185	1.221	3.917	1.434	524	3.568	1.268	345
1936 Janvier	931	1.985	1.051	793	150	1.267	3.832	1.231	353	3.593	1.470	317
Février	891	1.821	916	782	141	989	3.643	1.219	303	3.409	1.093	274
Mars	1.050	2.054	967	836	156	1.111	4.086	1.367	390	3.912	1.204	200
Avril	983	1.951	1.025	852	156	1.092	3.836	1.310	411	3.702	1.266	328
Mai	1.026	2.112	1.073	840	164	1.046	3.886	1.325	382	3.757	1.280	356
Juin	519	999		371	108		2.797	908		2.478	779	

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).				PORT DE GAND (2).							
	NAVIRES DÉARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1934 Moyenne mensuelle	37	22	137	59	161	171	197	161	172	84	121	109
1935 Moyenne mensuelle	20	14	61	42	146	161	175	146	160	72	118	121
1935 Avril	26	19	76	55	132	127	173	138	139	48	115	117
Mai	20	14	57	38	134	146	172	123	134	53	151	137
Juin	19	14	56	40	146	170	192	145	171	70	105	132
Juillet	20	14	58	41	133	150	191	139	153	54	102	112
Août	19	14	58	43	156	178	153	156	182	56	104	124
Septembre	22	18	69	57	139	149	198	130	133	70	131	162
Octobre	15	11	49	37	144	160	198	149	167	71	126	125
Novembre	12	9	46	34	155	203	196	161	204	83	123	111
Décembre	8	5	27	19	155	170	196	149	160	80	129	105
1936 Janvier	11	7	37	25	186	213	224	184	221	94	108	144
Février	12	7	39	27	180	179	194	185	176	116	138	101
Mars	12	7	45	27	176	166	207	176	175	104	141	127
Avril	12	7	43	26	169	157	191	169	158	95	147	120
Mai	9	7	36	28	174	183	206	175	162	96	164	140
Juin	9	6	37	25	140	150		140	153			

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.
 (2) " " " " par l'Administration du port de Gand.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES (suite).

PÉRIODES	PORTS DE BRUGES ET DE ZEEBRUGGE (1)						PORT DU GRAND-BRUXELLES (2)						
	NAVIGATION MARITIME			NAVIGATION FLUVIALE			NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		Entrées	Sorties	ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)	
			Entrées	Sorties			Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		March. (milliers de tonnes métriq.)
1934 Moyen. m..	97	120	43	19	15	4	74	40	32	73	40	39	427
1935 Moyen. m..	132	160	35	27	16	2	74	36	20	74	36	38	448
1935 Avril	96	104	30	18	18	1	63	27	14	57	30	29	427
Mai	109	115	22	19	18	3	70	35	21	71	33	19	453
Juin	122	143	19	22	16	6	78	34	20	75	30	29	447
Juillet ...	182	240	28	26	18	1	81	35	22	87	39	34	465
Août	217	284	50	38	15	1	85	39	17	83	37	46	525
Septembre.	144	170	45	31	14	2	76	36	18	75	38	45	460
Octobre...	131	166	47	25	15	3	60	28	18	64	30	35	496
Novembre.	129	177	33	40	14	3	81	36	23	78	34	41	440
Décembre.	132	188	35	47	15	3	77	45	17	79	46	53	493
1936 Janvier ..	133	175	42	29	14	4	70	40	12	67	40	51	493
Février	119	145	36	32	15	3	67	32	10	76	39	54	441
Mars	131	161	56	24	18	3	74	37	10	68	33	46	519
Avril	113	130	31	21	5	1	71	33	11	73	34	49	405
Mai	119	123	36	22	9	3	77	33	17	71	31	42	489
Juin	184	200					85	37	25	88	38	47	445

(1) Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et Bulletin du Commerce avec les pays étrangers.
 (2) Source : Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1934 Moyenne mensuelle	38 (2)	329	22.352	157	16.606	20	250 (2)	328	46
1935 Moyenne mensuelle	38 (2)	324	24.997	157	18.548	20	250 (2)	785	73
1935 Avril	38	336	32.975	166	25.529	20	250	1.147	130
Mai	38	351	38.507	170	29.940	21	250	1.837	112
Juin	38	323	24.980	157	18.519	19	250	1.192	97
Juillet	38	338	22.082	164	16.073	21	250	664	66
Août	38	300	23.252	144	17.574	19	250	488	56
Septembre	38	293	19.396	141	13.924	20	250	482	47
Octobre	38	335	21.562	160	15.420	23	250	707	57
Novembre	38	314	22.757	152	16.746	19	250	891	97
Décembre	38	324	23.950	155	17.553	20	250	723	65
1936 Janvier	38	337	26.239	164	19.880	21	250	1.136	89
Février	38	313	24.769	151	18.606	19	250	1.477	143
Mars	38	324	25.913	156	19.004	22	250	1.114	112
Avril	38	316	24.793	152	18.725	20	280	605	73
Mai	38	321	28.535	155	22.055	19	280	635	76
Juin	38	314	26.749	155	20.550	20	280	626	75

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (2) Au 31 décembre

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(Millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1934 Moyenne mens..	(*) 348.411	2.835	3.349	8.170	3.306	8.176	23.000	87,4
1935 Moyenne mens..	(*) 368.902	2.853	3.800	9.295	3.797	9.296	26.188	88,0
1935 Avril	356.222	2.729	4.085	9.288	3.945	9.283	26.600	87,6
Mai	357.498	2.782	4.153	9.876	4.159	9.807	28.054	88,3
Juin	358.264	2.816	3.584	8.887	3.603	8.891	24.965	87,8
Juillet	359.639	2.799	3.865	9.237	3.850	9.215	26.167	87,0
Août	361.012	2.895	3.970	9.390	3.673	9.384	26.417	88,3
Septembre	362.460	2.907	3.522	8.881	3.636	8.898	24.936	88,2
Octobre	364.249	3.061	4.309	10.381	4.236	10.385	29.310	87,7
Novembre	365.928	3.104	3.831	9.640	3.731	9.642	26.844	88,4
Décembre	368.902	3.205	4.169	10.500	4.171	10.507	29.340	88,6
1936 Janvier	371.773	3.178	4.584	11.151	4.567	11.136	31.439	88,3
Février	374.411	3.139	3.660	9.464	3.774	9.403	26.362	85,5
Mars	376.212	3.068	4.143	9.922	3.965	9.941	27.071	88,6
Avril	377.047	3.251	3.988	9.780	3.982	9.763	27.513	87,7
Mai	377.919	3.198	4.138	10.192	4.140	10.183	28.653	86,8
Juin	379.061	3.216	3.799	9.544	3.900	9.523	26.765	88,4

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1)

(milliers de francs.)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1934	2.413.296	2.213.555	199.741	10.452.043	5.456.620
Année 1935	2.705.596	2.863.003	— 157.407	10.584.394	
1935 Avril	196.020	413.048	— 217.028	10.022.481	
Mai	269.449	245.793	23.656	10.046.133	
Juin	248.201	194.213	53.988	10.100.121	
Juillet	264.511	191.103	73.408	10.173.529	
Août	224.386	194.625	29.761	10.203.290	
Septembre	186.235	192.086	— 5.851	10.197.439	
Octobre	214.062	218.843	— 4.555	10.192.864	
Novembre	236.294	178.379	57.915	10.250.769	
Décembre	244.718	200.858	43.860	10.584.394	
1936 Janvier	342.616	187.043	155.573	10.739.967	
Février	252.681	204.155	48.526	10.788.493	
Mars	182.559 (3)	289.061 (3)	— 106.505 (3)	10.866.829 (3)	
Avril	233.098 (3)	187.880 (3)	45.218 (3)	10.712.047 (3)	
Mai	247.668 (3)	205.051 (3)	42.617 (3)	10.754.664 (3)	
Juin	230.226 (3)	190.225 (3)	40.001 (3)	10.794.665 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1934 et 1935 et celui de décembre 1935 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.
(Milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	17-7-1935	18-6-1936	24-6-1936	2-7-1936	9-7-1936	16-7-1936
Encaisse :							
Or	306.377	17.817.493	18.642.829	18.810.788	18.749.624	18.719.948	18.717.276
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	603.712	7.206.513	6.894.819	7.008.444	6.984.685	7.049.213	7.021.123
Avances sur fonds publics	57.901	594.885	401.121	392.128	419.134	405.872	385.233
Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932)	—	811.622	798.981	798.981	798.981	786.214	786.214
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	20.350.667	21.627.557	21.767.695	22.066.808	22.124.780	22.097.208
Comptes courants particuliers	88.333	6.433.323	5.454.942	5.646.176	5.197.435	5.170.535	5.194.279
Compte courant du Trésor	14.541	104.449	133.087	66.172	136.058	92.552	49.429
Total des engagements à vue...	1.152.636	26.888.439	27.215.586	27.480.043	27.400.301	27.387.867	27.340.916
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	66,26 %	68,50 %	68,45 %	68,43 %	68,35 %	68,46 %
Taux d'escompte de traites acceptées.	5,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %
Taux des prêts sur fonds publics.....	5,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %

Rapport des effets impayés aux effets présentés à l'encaissement par la Banque Nationale de Belgique.

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(milliers de francs)		
Année 1934	1.025.555	80.082	7,81	7.393.372	134.819	1,82
Année 1935	1.029.185	65.523	6,37	8.869.585	102.956	1,16
1935 Avril	131.198	7.975	6,08	1.257.989	13.894	1,10
Mai	111.605	6.267	5,62	1.028.989	10.860	1,06
Juin	90.287	4.906	5,43	990.993	7.507	0,76
Juillet	72.666	3.862	5,31	533.325	5.266	0,99
Août	67.304	4.193	6,23	495.243	6.077	1,23
Septembre	63.349	4.262	6,73	330.045	5.933	1,80
Octobre	68.751	3.813	5,55	413.561	5.670	1,37
Novembre	69.841	3.774	5,40	470.696	5.252	1,12
Décembre	70.063	4.427	6,32	351.088	6.054	1,72
1936 Janvier	67.578	4.256	6,30	442.821	5.725	1,29
Février	62.699	3.884	6,19	342.965	4.932	1,44
Mars	70.533	4.341	6,15	384.204	6.185	1,61
Avril	79.506	4.711	5,93	418.213	6.423	1,54
Mai	83.943	5.060	6,03	441.003	7.153	1,62
Juin	84.653	5.348	6,32	401.769	7.049	1,75

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	30-4-1935	30-11-1935	31-12-1935	31-1-1936	29-2-1 936	31-3-1936	30-4-1936
Encaisse-or :								
Lingots et monnaies d'or	24.818	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825
Devises-or sur l'étranger.....	28.768	—	30.162	45.035	45.035	50.035	45.035	45.035
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	404.392	263.841	265.288	298.922	315.873	275.925	244.106
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	90.532	161.703	150.250	120.539	120.241	118.377	142.268
Débiteurs (1)	163.234	31.261	171.646	164.538	177.102	172.592	174.109	160.860
PASSIF								
Billets en circulation	124.619	115.832	224.951	252.119	263.854	262.691	257.499	253.037
Créditeurs :								
à vue	222.030	459.210	380.558	377.881	388.458	423.903	401.458	392.871
à terme.....	68.465	69.393	87.170	76.489	76.053	75.566	63.358	63.939
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	74,09 %	51,56 %	51,90 %	49,60 %	51,72 %	50,82 %	51,72 %

(1) Nouvel intitulé de la rubrique, depuis le 31 octobre 1935; avant cette date, ce poste était dénommé « comptes courants ».

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	22 septembre 1932	4,—	Hongrie.....	29 août 1935	4,—
Autriche	9 juillet 1935	3,50	Indes	30 novembre 1935	3,—
Belgique	16 mai 1935	2,—	Italie	18 mai 1936	4,50
Bulgarie	15 août 1935	6,—	Japon	7 avril 1936	3,285
Danemark	22 août 1935	3,50	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	20 octobre 1935	5,—	Lithuanie	1 ^{er} juillet 1936	5,50
Espagne	9 juillet 1935	5,—	Norvège	24 mai 1933	3,50
Estonie	1 ^{er} octobre 1935	4,50	Pologne	26 octobre 1933	5,—
États-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	2 février 1934	1,50	Portugal.....	11 mai 1936	4,50
Finlande	3 décembre 1934	4,—	Roumanie	15 décembre 1934	4,50
France.....	10 juillet 1936	3,—	Suède	1 ^{er} décembre 1933	2,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2,—	Suisse	3 mai 1935	2,50
Grèce	14 octobre 1933	7,—	Tchécoslovaquie	1 ^{er} janvier 1936	3,—
Hollande	7 juillet 1936	3,—	Yougoslavie	1 ^{er} février 1935	5,—

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

ACTIF

PASSIF

		Au 31 mai 1936	%	Au 30 juin 1936	%			Au 31 mai 1936	%	Au 30 juin 1936	%
I. Or en lingots.....		32.292	4,9	37.334	5,6	I. Capital :					
						Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune.....	500.000			500.000	
						Actions libérées de 25 p. c.	125.000	19,0		125.000	18,9
II. Encaisse :						II. Réserves :					
A la banque et en compte courant dans d'autres banques		7.764	1,2	8.563	1,3	1° Fonds de réserve légale	3.784			3.784	
						2° Fonds de réserve de dividendes	6.092			6.092	
						3° Fonds de réserve générale	12.183			12.183	
							22.059	3,4		22.059	3,3
III. Fonds à vue placés à intérêts.....		15.308	2,3	16.867	2,6	III. Engagements à long terme :					
						1° Compte de Trust des annuités	154.905	23,6		154.059	23,3
						2° Dépôt du gouvernement allemand	77.453	11,8		77.029	11,6
						3° Dépôt du gouvernement français (Sarre)	2.030	0,3		2.030	0,3
						4° Fonds de garantie du gouvern. français	61.930	9,4		61.930	9,4
							296.318			295.049	
IV. Portefeuille réescomptable :						IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :					
1° Effets de commerce et acceptations de banque		154.212	23,5	161.925	23,0	1° Banques centrales pour leur compte :					
2° Bons du Trésor		176.390	26,9	180.922	27,4	a) A trois mois au maximum	113.615	17,3		117.466	17,8
		330.602		332.847		b) A vue	24.095	3,7		22.476	3,4
							137.710			139.942	
V. Fonds à terme placés à intérêts :						2° Banques centrales pour le compte d'au- tres déposants :					
A trois mois au maximum		33.994	5,2	39.956	6,0	a) A 3 mois au maximum	2.993	0,5			
						b) A vue	5.435	0,8			
							8.428			10.606	1,6
VI. Effets et placements divers :						3° Autres déposants :					
1° A 3 mois d'échéance au maximum :						a) A 3 mois au maximum	333	0,1		28	0,0
a) Bons du Trésor		28.944	4,4	21.229	3,2	b) A vue	120	0,0		257	0,0
b) Placements divers		41.482	6,3	30.814	4,7		453			285	
2° De 3 à 6 mois d'échéance :						V. Dépôts à vue (or).....	24.111	3,7		25.484	3,9
a) Bons du Trésor		29.365	4,5	23.164	3,5						
b) Placements divers		84.964	12,9	94.778	14,3	VI. Bénéfices à répartir le 1^{er} juillet 1936 :					
3° A plus de 6 mois d'échéance :						1° Dividende payable aux actionnaires, au taux de 6 % par an.....	7.500			7.500	
a) Bons du Trésor		41.388	6,3	45.943	6,9	2° Participation des déposants à long terme d'après l'article 53 (e) des Statuts.....	494			494	
b) Placements divers		1.765	0,3	1.763	0,3		7.994	1,2		7.994	1,2
		227.908		217.696		VII. Divers :					
VII. Autres actifs :						1° Garantie donnée sur effets de commerce cédés	1.334	0,2		1.351	0,2
1° Garantie reçue de Banques centrales sur effets cédés (comme ci-contre)		1.330	0,2	1.351	0,2	2° Autres postes	32.836	5,0		33.698	5,1
2° Autres postes		7.045	1,1	6.854	1,0		34.170			35.049	
		8.375		8.205		TOTAUX...	656.243	100,-		661.468	100,-

NOTE. — L'or détenu en garde scus dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1934 Moyenne annuelle .	78.981.632	12.789	4.110.845	226.413	932.796	3.089.238	81.052.542	18.523.919	79,28
1935 Moyenne annuelle .	74.976.582	35.968	6.033.004	219.449	1.166.196	3.199.724	82.119.096	15.632.436	76,70
1935 Mai10	80.283.158	9.732	3.531.987	221.015	1.031.482	3.112.162	82.651.517	17.575.196	80,10
Juin 7	70.725.183	72.893	7.885.179	222.788	1.194.762	3.339.933	82.124.920	14.048.247	73,54
Juillet 5	71.272.419	7.875	6.779.903	224.039	1.226.715	3.356.561	82.198.666	13.343.274	74,00
Août 9	71.582.692	7.733	6.414.534	221.374	1.195.477	3.199.362	81.489.507	13.672.282	75,22
Septembre 6	72.056.934	7.800	6.666.899	220.961	1.211.290	3.199.741	81.993.635	13.607.019	75,37
Octobre 4	72.093.149	22.762	7.474.501	216.630	1.195.304	3.198.013	83.337.486	13.060.610	74,79
Novembre 8	71.322.732	8.176	7.610.200	212.815	1.239.298	3.248.373	82.545.430	13.318.938	74,40
Décembre 6	65.904.918	17.217	9.878.275	213.165	1.289.963	3.392.125	81.689.278	11.637.605	70,62
1936 Janvier10	66.267.831	10.493	8.459.170	207.238	1.483.762	3.375.400	81.260.372	11.400.430	71,52
Février 7	64.974.790	219.648	9.068.454	203.101	1.306.423	3.330.552	80.617.340	11.117.202	70,83
Mars 6	65.945.601	16.269	9.088.414	191.457	1.218.711	3.311.223	80.997.654	11.120.460	71,59
Avril10	62.972.020	5.541	13.374.331	183.195	1.325.728	3.410.955	83.841.285	10.104.352	67,03
Mai 8	58.029.973	277.619	16.914.707	173.475	1.253.295	3.503.120	83.988.285	9.107.730	62,33
Juin 5	55.521.431	591.146	19.340.634	14.565	1.464.227	3.527.094	84.962.305	8.065.018	59,68
Juillet10	54.606.761	43.286	16.643.922	13.474	1.664.462	3.473.073	86.090.396	7.550.056	58,32

Taux d'escompte { précédents } 5 % depuis le 24 juin 1936.
 { actuel : } 4 % depuis le 26 juin 1936.
 { } 3 % depuis le 10 juillet 1936.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débitteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1934 Moyenne annuelle .	869.170	27.541	1.178	148.596	765	901.352	163.017	181	81,65
1935 Moyenne annuelle .	688.503	37.241	818	155.313	3.424	829.368	77.605	100	75,91
1935 Mai 6	665.768	43.836	806	199.699	—	868.135	64.087	99	71,41
Juin 3	642.130	38.651	786	197.651	—	858.925	44.541	62	71,07
Juillet 8	702.794	26.151	786	141.463	—	830.187	62.321	110	78,74
Août 5	605.222	43.785	356	166.189	228	818.798	37.386	13	70,69
Septembre 9	621.538	47.120	356	143.605	6.964	803.647	36.219	31	74,01
Octobre 7	576.064	58.392	1.074	170.570	15.000	805.778	34.029	61	68,60
Novembre 4	626.598	47.762	1.074	151.488	5.204	815.909	36.123	157	73,53
Décembre 9	650.160	29.744	1.077	125.231	12.294	795.290	46.126	43	77,27
1936 Janvier 6	670.544	30.171	1.618	141.423	—	796.224	65.679	69	77,79
Février10	691.697	29.446	1.618	130.275	—	755.470	113.695	14	79,53
Mars 9	699.949	28.098	1.618	125.609	—	769.117	108.655	36	79,74
Avril 6	732.073	24.485	1.078	127.427	—	782.016	122.239	27	80,72
Mai 4	729.144	25.345	1.078	141.944	—	799.052	118.813	61	79,43
Juin 8	618.502	50.172	1.078	136.566	—	766.248	61.605	75	74,70
Juillet 6	631.778	42.317	1.454	136.528	—	769.817	63.929	45	75,77

Taux d'escompte { précédents } 4 % depuis le 24 juin 1936.
 { actuel : } 3,5 % depuis le 30 juin 1936.
 { } 3 % depuis le 7 juillet 1936.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1934 Moyenne annuelle .	191.488	744	81.125	7.847	11.132	100.104	378.789	155.650	47,1
1935 Moyenne annuelle .	193.658	660	86.995	9.646	11.850	108.491	394.669	150.137	39,8
1935 Mai 8	192.639	607	92.476	5.799	10.295	108.570	394.249	149.820	39,3
Juin 5	192.664	791	89.976	5.380	11.226	106.582	395.891	146.313	39,3
Juillet 10	192.717	555	95.801	10.373	12.582	118.756	400.652	153.320	34,3
Août 7	192.774	570	87.201	14.078	13.115	114.394	411.836	137.748	30,1
Septembre 4	193.355	760	83.415	14.080	12.841	110.336	401.622	144.569	36,3
Octobre 9	193.673	791	85.495	17.619	11.848	114.962	402.116	149.655	34,9
Novembre 6	195.483	925	87.215	10.986	12.493	110.694	402.158	147.209	36,8
Décembre 4	198.409	731	89.417	10.714	12.501	112.632	405.567	148.322	36,1
1936 Janvier 8	200.161	657	84.390	21.260	13.057	118.707	405.558	155.884	35,4
Février 5	200.528	659	79.415	14.440	13.855	107.710	399.833	150.891	40,6
Mars 4	200.613	739	83.440	11.922	14.663	110.025	404.029	149.092	38,4
Avril 8	201.150	800	93.862	9.773	13.692	117.327	421.416	140.187	28,9
Mai 6	203.660	800	88.798	9.448	11.852	110.098	422.641	134.179	31,1
Juin 10	208.497	903	97.768	6.166	14.571	118.505	433.004	137.045	26,5
Juillet 8	225.601	967	96.758	5.983	17.436	120.177	443.106	145.591	29,8

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2 ½ %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse-or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisiennaires	Valeurs servant de couverture additionnelle	Portefeuille effets	Avances sur nan-tissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagem. à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagem. à vue %
1934 Moyenne annuelle.....	158.683	6.060	244.901	372.255	3.213.798	91.570	15.334	3.561.490	644.410	3,92
1935 Moyenne annuelle.....	86.098	4.926	180.232	370.117	3.702.523	56.298	14.884	3.730.824	808.260	2,01
1935 Mai 7	82.200	4.048	160.103	357.512	3.689.922	75.608	3.190	3.566.619	912.750	1,93
Juin 7	83.104	4.021	127.445	337.267	3.697.626	47.112	10.590	3.732.281	735.113	1,95
Juillet 6	85.824	4.006	143.110	335.668	3.669.107	45.113	220	3.740.490	717.765	2,01
Août 6	104.636	5.296	183.434	337.737	3.640.410	38.469	5.760	3.740.266	730.790	2,46
Septembre 7	94.799	5.344	148.842	340.790	3.746.090	38.429	48.490	3.881.445	695.558	2,18
Octobre 7	94.308	4.499	134.048	347.184	3.964.509	40.833	6.830	4.004.691	690.172	2,10
Novembre 7	87.798	5.444	175.351	345.287	3.911.443	42.330	770	3.979.669	692.116	2,—
Décembre 7	88.277	5.296	155.626	346.588	3.942.439	41.695	9.330	4.044.580	735.486	1,96
1936 Janvier 7	82.527	5.101	220.391	348.693	3.891.596	44.211	4.350	4.006.804	716.857	1,85
Février 7	76.595	5.236	207.224	349.214	3.749.455	53.890	2.640	3.920.347	610.299	1,81
Mars 7	71.694	5.362	191.585	346.504	3.851.542	38.782	700	3.988.116	611.229	1,68
Avril 7	66.809	5.495	166.665	326.777	4.180.243	50.442	800	4.138.955	698.961	1,49
Mai 7	70.960	5.338	190.607	228.845	4.246.764	53.032	12.410	4.147.078	685.852	1,58
Juin 6	70.162	5.349	171.943	219.323	4.327.698	44.457	2.060	4.176.407	693.154	1,55
Juillet 7	71.935	4.923	161.316	219.726	4.376.300	37.799	65.490	4.212.979	763.568	1,54

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse- or	Disponibi- lités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantisse- ments	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1934 Moyenne annuelle.....	1.787.692	12.984	38.702	75.892	9.569	1.352.984	568.438	93,71
1935 Moyenne annuelle.....	1.454.898	9.875	86.887	88.860	18.328	1.286.288	393.026	87,22
1935 Mai	1.342.838	3.299	119.070	76.356	31.921	1.287.216	292.389	85,22
Juin	1.162.486	10.619	171.037	114.732	30.392	1.269.396	247.137	77,35
Juillet	1.220.854	11.193	149.736	114.015	51.341	1.273.602	323.438	77,14
Août	1.300.923	11.511	105.418	93.511	19.190	1.251.267	313.973	83,85
Septembre	1.372.248	9.303	102.813	88.375	16.654	1.261.666	355.410	85,43
Octobre	1.375.509	21.886	92.151	102.417	7.189	1.296.126	334.218	85,71
Novembre	1.387.369	22.038	77.333	103.741	8.186	1.294.762	339.335	86,25
Décembre	1.391.898	2.155	99.395	97.697	6.560	1.294.749	343.302	85,10
1936 Janvier	1.388.810	8.209	133.730	108.632	11.703	1.296.310	400.831	82,32
Février	1.388.870	14.642	129.007	77.725	7.741	1.242.902	416.371	81,66
Mars	1.475.512	18.130	155.059	68.210	7.700	1.249.480	512.302	84,78
Avril	1.509.451	4.010	69.968	70.238	16.219	1.289.050	418.348	88,64
Mai	1.516.430	1.976	67.089	65.395	14.451	1.280.150	413.508	89,65
Juin	1.425.791	3.344	77.851	67.544	11.106	1.265.511	343.691	88,81
Juillet	1.413.216	3.189	94.103	74.917	12.179	1.270.190	346.206	87,43

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ %, depuis le 3 mai 1935.
précédent : 2 %, depuis le 22 janvier 1931.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse- or	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue, en %
1934 Moyenne annuelle.....	488.842	51.672	618.677	58.970	932.512	235.049	41,87
1935 Moyenne annuelle.....	491.979	17.435	643.961	58.369	951.110	205.345	42,54
1935 Mai	509.056	17.673	611.814	47.285	931.205	244.879	43,28
Juin	509.379	16.534	634.971	54.693	946.687	209.848	44,04
Juillet	510.698	17.067	644.120	48.300	931.723	212.753	44,62
Août	511.166	11.844	629.753	60.339	929.933	209.167	44,87
Septembre	511.600	8.418	649.159	53.320	956.094	194.736	44,45
Octobre	466.591	28.016	683.750	66.081	989.480	154.134	40,80
Novembre	446.506	21.549	714.665	67.692	1.000.392	162.703	38,89
Décembre	442.902	21.253	686.995	79.517	991.528	182.442	37,73
1936 Janvier	444.464	25.908	669.727	87.935	957.222	224.217	37,62
Février	444.782	18.864	603.481	96.317	947.383	196.593	38,88
Mars	445.200	12.064	607.845	89.371	951.004	193.634	38,89
Avril	426.878	17.113	618.195	76.159	971.592	165.971	37,53
Mai	381.395	15.647	651.786	99.864	1.010.149	166.623	32,41
Juin	374.838	5.579	653.770	118.254	1.017.273	153.094	32,03
Juillet	365.298	10.033	631.166	130.391	991.094	192.068	30,87

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 26 octobre 1933.
précédent : 6 %, depuis le 21 octobre 1932.

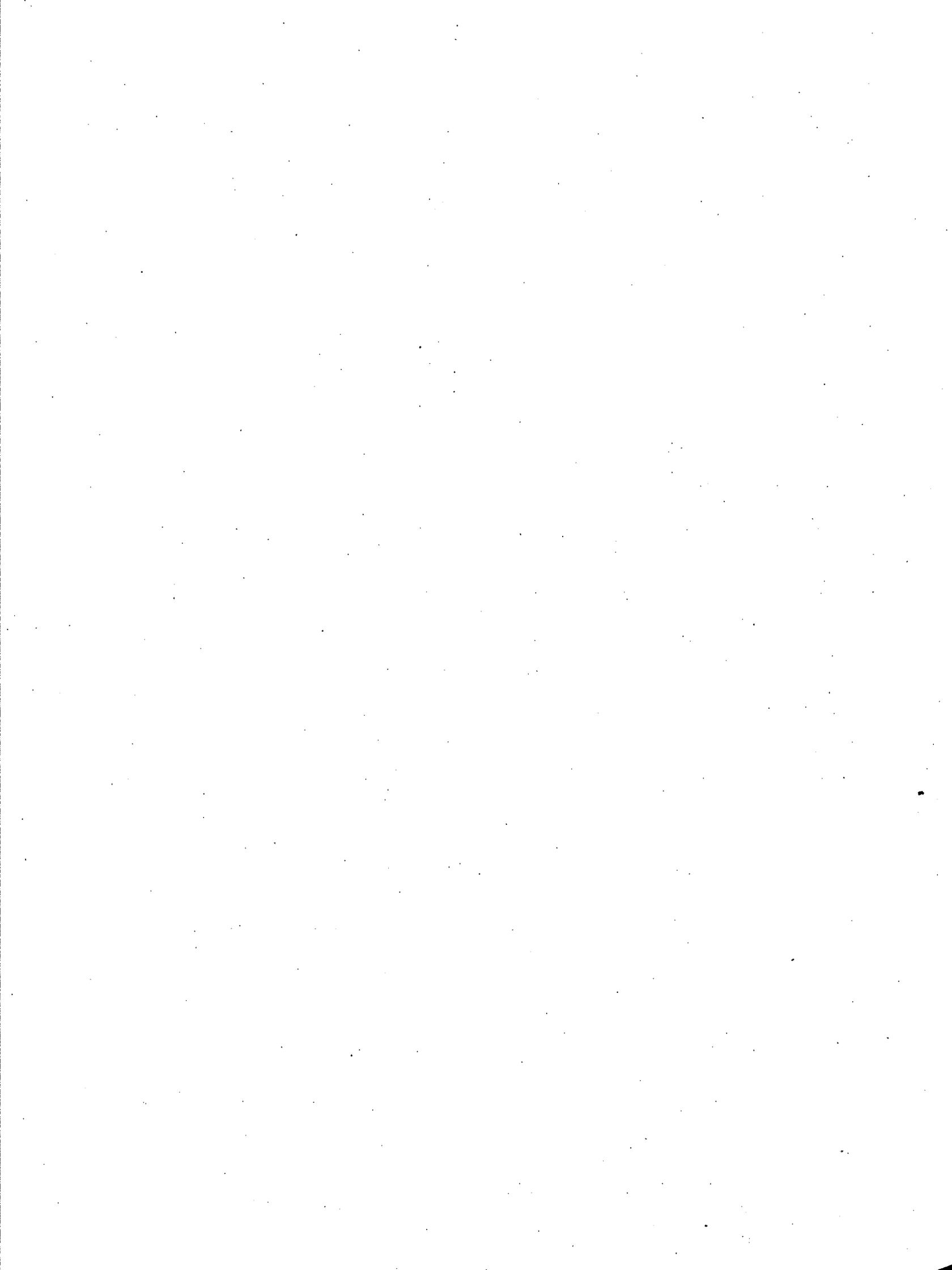
Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	RÉSERVES		Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et divers)	Rapport total des réserves aux engagements à vue %
	Créances en certificats-or sur le Trésor	Autres réserves						
1934 Moyenne annuelle.....	4.612.608	226.183	35.982	24.832	2.431.129	3.081.570	3.948.223	68,8
1935 Moyenne annuelle.....	6.234.676	240.589	7.444	4.920	2.430.319	3.311.205	5.395.530	74,4
1935 Février6	5.461.660	270.330	6.428	5.503	2.430.221	3.101.685	4.844.189	72,1
Mars6	5.572.037	247.266	6.108	5.506	2.430.486	3.159.989	4.880.023	72,4
Avril3	5.611.346	236.131	6.391	5.304	2.430.819	3.174.531	4.897.068	72,4
Mai8	5.785.880	237.661	5.960	4.698	2.430.245	3.160.066	5.085.913	73,0
Juin5	5.931.547	222.982	8.083	4.700	2.430.206	3.182.049	5.206.147	73,4
Juillet.....3	6.249.102	216.175	8.371	4.687	2.430.759	3.299.860	5.393.593	74,4
Août7	6.310.203	238.926	6.300	4.685	2.430.332	3.303.113	5.480.928	74,6
Septembre.....4	6.501.681	206.401	10.708	4.685	2.430.213	3.413.933	5.524.355	75,0
Octobre9	6.744.906	207.251	9.587	4.686	2.430.209	3.498.789	5.703.019	75,6
Novembre.....6	7.082.526	223.634	6.801	4.676	2.430.172	3.563.254	5.967.179	76,7
Décembre.....4	7.427.875	225.445	5.368	4.675	2.430.181	3.648.243	6.231.231	77,5
1936 Janvier.....8	7.570.043	303.647	5.381	4.656	2.430.239	3.655.764	6.470.620	77,8
Février.....5	7.680.496	339.200	9.618	4.671	2.430.292	3.640.094	6.632.662	78,1
Mars4	7.684.230	338.513	5.712	4.673	2.430.839	3.735.066	6.514.007	78,3
Avril8	7.679.078	336.358	5.502	4.688	2.430.252	3.781.039	6.471.277	78,2
Mai.....6	7.716.714	322.087	4.584	4.676	2.430.336	3.778.880	6.499.045	78,2
Juin.....10	7.952.301	295.572	5.403	3.076	2.430.247	3.785.980	6.655.417	79,0
Juillet (*).....10	6.226.230				2.430.410	3.267.400	5.455.840	74,4

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York }
 actuel : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.
 précédent : 2 %, depuis le 20 octobre 1933.

(*) Chiffres provisoires.



13942. Anc. Et. d'Imp. TH. DEWARICHET,
J., M., G. et L. Dewarichet, Frères et Sœurs
Soc. en nom collectif
16, Rue du Bois-Sauvage, BRUXELLES
